



Bulletin Salesien

N. 10 == Octobre == 1907.

Année XXIX

*Beatus qui intelligit super egenum et pauperem:
in die mala liberabit eum Dominus. [Ps. XL.]*

Sanctus

DA MIHI


ANIMAS CÆTERA TOLLE


Appendix Missarum novissime concessarum	L.	1	—
CHARMES (EX). — Theologia universa, variis tractatibus et additionibus locupletata et ad hodiernum sacrae scientiae statum adducta; 7 vol.	»	13	—
Excepta ex Breviario Romano in commoditatem divinum Officium persolventium	»	0	50
GERSEN J. — De imitatione Christi, latine	»	0	60
— » » graece, <i>ligatum</i>	»	1	50
— » » graece-latine, <i>ligatum</i>	»	2	50
LEPICIER A. M. — Tractatus de gratia (I, 2 ^{ae} , Quaest. CIX, CXIV)	»	7	—
Missae pro defunctis ad commodiorem ecclesiarum usum, ex Missali Romano desumptae. Accedit ritus absolutionis post Missam pro defunctis ex Rituali et Pontificali romano. Editio iuxta tycam.	»	2	—
<i>Ligatum</i>	»	3	60
Officia novissima Breviario Romano addenda (1903)	»	1	25
» » » (1907)	»	1	20
Orationes in Benedictione SS. Sacramenti pro opportunitate temporum, cum Litaniiis, Hymnis aliisque precibus ab Ecclesia approbatis	»	3	—
<i>Ligatum</i>	»	5	50
Repertorium Biblicum, seu totius Sacrae Scripturae concordantiae iuxta vulgatae editionis exemplar Sixti V. P. M. iussu recognitum et Clementis VIII auctoritate editum, <i>praeter alphabeticum ordinem in grammaticalem redactae</i> ; 2 vol. in-4, pag. 1150-1156	»	12	—
<i>Ligatum</i>	»	18	—
Rubricae Missalis Romani, additis Appendicibus (1907), <i>ligatum</i>	»	1	30
MORINO G. — Enchiridion theologiae moralis ad mentem S. Alphonsi Mariae de Ligorio episc. et doct., addita Constitutione « Apostolicae Sedis ». Editio 6 ^a novissima	»	3	50
— Theologia moralis ad mentem S. Alphonsi Mariae De Ligorio episc. et doct. et ex operibus po- tissimum deprompta, addita Constitutione « Apostolicae Sedis ». Editio 6 ^a	»	8	—
MUNERATI D. — Elementa theologiae sacramentariae dogmatico-canonico-moralis	»	3	—
— De iure Missionariorum	»	0	90
Elementa iuri ecclesiastici publici et privati	»	3	—
PAGLIA F. — Brevis Theologiae speculativae cursus. — Ed. 2 ^a			
Tomus I: De vera religione, quatuor tractatus complectentes: a) <i>De Religione naturali</i> ; b) <i>De revelatione in genere</i> ; c) <i>De revelatione mosaica</i> ; d) <i>De revelatione christiana</i>	»	2	50
Tomus II: De Locis Theologicis, quatuor tractatus continentes: a) <i>De vera Ecclesia</i> ; b) <i>De Sacra Scriptura</i> ; c) <i>De divina Traditione</i> ; d) <i>De ratione humana</i>	»	2	50
Tomus III: De Deo Uno, Trino et Creatore, tres tractatus continentes: a) <i>De Deo Uno</i> ; b) <i>De Deo Trino</i> ; c) <i>De Deo Creatore</i>	»	2	50
Tomus IV: De Deo Redemptore, quatuor tractatus complectentes: a) <i>De Divina Incarnatione</i> ; b) <i>De gratia Christi</i> ; c) <i>De vita aeterna</i> ; d) <i>De gloria Sanctorum</i>	»	2	50
PISCETTA A. — De Christo religiosae societatis auctore. Disputatio	»	0	30
— Theologiae moralis elementa.			
Vol. I: De actibus humanis, de conscientia, de legibus, de peccatis et de censuris	»	2	50
Vol. II: De virtutibus theologicis et de virtute religionis, de prudentia, temperantia ac fortitu- dine	»	2	50
Vol. III: De iustitia et inre, de iniuriis et restitutione, de contractibus, de obligationibus peculia- ribus	»	3	50
De restitutione et de contractibus	»	3	—
— De ieiunii et abstinentiae lege iuxta decretum 5 septembris 1906 S. C. S. Officii. Decretum cum comment	»	0	10

==== Ex editione gregoriana Pii P.P. X ====

1 ^o Missa de Angelis. Ed. 2 ^a	»	0	10
2 ^o Missa Tempore Paschali cum <i>Vidi aquam</i>	»	0	1
3 ^o Missa in Festis solemnibus	»	0	10
4 ^o Missa in Festis B. Mariae V. (Cum iubilo)	»	0	10
5 ^o Missa in Dominicis infra annum	»	0	10
6 ^o Missa pro defunctis cum Absolutione et Exequiis defunctis	»	0	20

Editiones musicae Coppemaths.

 Expensae postales incumbunt acquirentibus.



Bulletin Salésien

Organe des Œuvres de D. Bosco

Turin - Oratoire de S. François de Sales

(Paraît une fois par mois)

SOMMAIRE : Fac-Simile de l'écriture du Vénérable Dom Bosco — Merveilleuse préparation de Dom Bosco à sa mission — Importante déclaration — Échos du Congrès Eucharistique de Metz — La Clé du Bonheur ou l'Ascétisme chrétien — Le Jubilé Sacerdotal de Pie X — Le Décret du Saint Office: *Lamentabili sane exitu* — Trésor spirituel — Nouvelles des Missions de Dom Bosco: *Matto-Grosso* (Brésil); Étude de Dom Malan sur la tribu des Bororós — Grâces et faveurs obtenues par l'intercession de Notre Dame Auxiliatrice — Bibliographie — Chronique Salésienne: *Tournai* (Belgique) — Vie de Marguerite Bosco, mère de Dom Bosco — Coopérateurs défunts.

Fac-Simile de l'écriture du Vénérable Dom Bosco

*Dio vi benedica tutte, Dio ricompensi largamente la vostra carità e vi renda felici nel tempo, più felici ancora nella Beata eternità.
Io godo grandemente di poter mi professare in vostro signor J. C.
Torino, Novemb. 1886. O. Oblmo servitore
Jac. Gio Bosco*

Traduction — Que Dieu vous bénisse tous; que le Seigneur vous récompense largement de votre charité et vous rende heureux durant cette vie, plus heureux encore dans la bienheureuse éternité.

Je me réjouis grandement de pouvoir me dire en Notre Seigneur J. C.

Turin, 1^{er} Novembre 1886.

Notre très obligé serviteur

Dom JEAN BOSCO, ptre.

Ces lignes sont extraites d'une lettre de remerciement envoyée aux Coopérateurs qui par leur générosité aidèrent Dom Bosco à couvrir les dépenses de l'expédition des Missionnaires de cette même année 1886.

Merveilleuse préparation de Dom Bosco À SA MISSION

Nos chers Coopérateurs et tous ceux qui s'intéressent à l'Œuvre Salésienne ont lu dans le précédent *Bulletin* avec une joie égale à la nôtre le décret que la Sacrée Congrégation des Rites présentait, le 24 juillet dernier, à l'approbation de Sa Sainteté Pie X. Le T. S. Père, après en avoir entendu la lecture faite par le Cardinal Préfet, ratifiait la sentence de la même Sacrée Congrégation et daignait signer de sa propre main l'ordre d'introduction de la Cause du Vénérable Serviteur de Dieu Jean Bosco, prêtre fondateur de la Pieuse Société Salésienne.

Les lecteurs du *Bulletin* qui aiment tant à entendre parler de Dom Bosco, prendront un nouveau plaisir à parcourir ces lignes sur la merveilleuse préparation de notre Vénérable Père à sa noble mission.

Dans une magnifique article qu'il consacrait à Dom Bosco, à l'occasion de l'inauguration à Milan de l'Établissement salésien S. Ambroise. l'illustre et regretté prêtre-journaliste, Dom David Albertario, (1) écrivait entre autres: « Des campagnes, des ateliers, des maisons, des églises tout un monde de jeunesse se réunit dans la rue ou sur la place, attiré par les innovations qui transforment les conditions de la société, dans les relations entre les classes. Que d'honnêtes désirs! Que d'espérances raisonnables! Mais aussi que d'illusions! Que de projets absurdes! Que de rêves insensés! Et la jeunesse marche, s'agite, lutte et couvre de cadavres la voie sur laquelle elle s'avavançait heureuse et souriante!

« La figure de Dom Bosco apparaît au milieu des victimes de l'immoralité, triste produit de la licence effrénée des penseurs irrégieux; elle se se présente au seuil de la maison des malheureux; elle apparaît douce, resplendissante, dans la foule de ces enfants qui sont sous le charme des temps nouveaux, du siècle du progrès. Elle fait briller les beautés de la vertu aux rayons de la religion; elle laisse entrevoir la plus grande espérance dans la plus aimable charité; elle tempère et dirige les aspirations vers la vertu; elle parvient enfin à sauver le petit monde de la jeunesse qui disparaissait dans la fange, le désespoir et les déceptions.... »

Sauver les âmes, surtout celles des enfants, voilà la sublime mission de Dom Bosco! Oh! Chers Coopérateurs, lisez avec soin ces pages, et si vous le pouvez, faites-les lire à ceux qui s'intitulent les défenseurs opiniâtres pour un moment de la moralité. Les malheureux! non seulement ils n'en connaissent pas la pratique, mais trop souvent ils n'en ont pas la première idée.

Hé bien! eux aussi s'inclineront avec le plus profond respect devant l'apôtre envoyé de Dieu pour le sauvetage de l'enfance.

Un dictionnaire de date récente écrit ce qui suit près du nom et de la photographie de Dom Bosco.

« Grand philanthrope, l'apôtre de la charité, l'homme miraculeux.... »

L'homme miraculeux?

Parfaitement: ce n'est que trop vrai.

Il a fondé 130 pieux établissements d'éducation (les Salésiens), et a recueilli plus de 150000 enfants et jeunes gens.

Tels sont les faits brièvement présentés; mais qui en fut le moteur, le penseur, l'aide?

Oh! Grâce soient rendues au Seigneur qui nous a donné de pouvoir enfin lancer au monde matérielle et incroyant la bonne et grande parole.

L'Œuvre de Dom Bosco, c'est-à-dire cet apostolat de la charité qu'il a accompli et qu'en son nom ses fils continuent à remplir, doit certes être admirée, et on ne peut faire moins, mais elle ne peut humainement être expliquée. Il faut reconnaître en Dom Bosco une mission providentielle et la manière vraiment étonnante avec laquelle il y fut préparé, en est une preuve éloquente.

Nous ne parlerons pas, nous, d'un sujet d'une telle importance, nous n'emprunterons rien non plus à ceux qui ont été les témoins vraiment dignes de foi de la vie de Dom Bosco, mais ce sera notre Vénérable Père et Maître lui-même qui prendra la parole.

Dans les archives de notre Pieuse Société se trouve un précieux manuscrit, intitulé: *Mémoires de l'Oratoire de 1835 à 1855. Réserve aux Confrères Salésiens....* Le manuscrit, jusqu'ici inédit, est de Dom Bosco qui durant sa vie l'avait tenu jalousement caché jusqu'au moment où il le déposa dans les archives, obéissant à un formel commandement de Pie IX qui l'avait obligé à le composer.

(1) Numéro unique pour les fêtes de l'inauguration en 1895 de l'Institut S. Ambroise à Milan.

Or, en cette circonstance et pour cette fois seulement, nous nous permettrons d'emprunter à ces précieux *Souvenirs* quelques intéressants extraits.

La première annonce — Le Vénérable, à neuf ans, entrevoyait sa mission.

Voici les paroles textuelles de Dom Bosco :

J'avais environ neuf ans lorsque j'eus un songe dont le souvenir m'est resté durant toute la vie (1). Dans ce songe, il me sembla, que j'étais assez proche de ma maison, dans une vaste cour où se tenait réunie une multitude d'enfants qui se divertissaient. Les uns riaient de bon cœur, d'autres jouaient avec ardeur; beaucoup, hélas! blasphémaient. En entendant ces imprécations je m'élançai subitement au milieu d'eux, employant paroles et coups de poings pour les faire taire. A ce moment apparut un homme à l'air vénérable et richement vêtu. Un manteau blanc le couvrait entièrement, mais son visage resplendissait d'une telle lumière que je ne pouvais le fixer. Il m'appela par mon nom et m'ordonna de me mettre à la tête de ces enfants, ajoutant ces mots: — Ce n'est pas par les coups mais avec la douceur et la charité que tu devras garder tes amis. Mets-toi donc immédiatement à leur faire une instruction sur la laideur du péché et sur la beauté de la vertu. — Tout confus et même épouvanté, je lui dis que je n'étais qu'un pauvre enfant ignorant, incapable de parler de religion à cette chère jeunesse. Sur ces entrefaites, les enfants cessant leurs disputes, leur tapage et leurs blasphèmes, venaient se placer tout autour de celui qui parlait. Sans pour ainsi comprendre ce qu'il me disait, j'ajoutai: — Qui êtes-vous donc pour me demander des choses impossibles?

— *C'est précisément parce que de telles choses te semblent impossibles, que tu dois les rendre possibles avec l'obéissance et l'acquisition de la science?*

— *Où donc, par quels moyens pourrai-je acquérir la science?*

— *Je te donnerai la science maîtresse sous la discipline de laquelle tu pourras devenir sage, et sans laquelle toute sagesse n'est que sottise.*

— *Mais, encore une fois, qui êtes-vous qui me parlez ainsi?*

— *Je suis le Fils de Celui que ta mère l'apprend à saluer trois fois par jour.*

— *Ma mère m'a dit de ne pas fréquenter sans sa permission ceux que je ne connais pas. Dites-moi par conséquent votre nom?*

— *Mon nom, demande-le à ma mère.*

A cet instant précis, je vis auprès de lui une Dame d'un aspect majestueux, vêtue d'un manteau qui resplendissait de toutes parts, comme si chaque point eut été une étoile très brillante. Sentant de plus en plus la grande honte que m'apportaient mes demandes et mes réponses, je pensai à m'approcher d'Elle qui me prit avec bonté par la main: — Regarde, me dit-elle — Et aussitôt je m'aperçus que ces enfants avaient tous fui, et je ne vis plus à leur place que des chevreaux, des chiens, des chats, des ours et autres animaux semblables. — Voilà ton champ, continua à me dire cette Dame; c'est là que tu dois travailler. Rends-toi humble, robuste et courageux; ce que tu vois en ce moment se passer pour ces animaux tu devras le faire pour mes enfants.

Je tournai encore le regard et voici qu'au lieu d'animaux féroces m'apparurent autant de doux agneaux qui, sautant, bondissant, couraient en bêlant tout autour, comme pour faire fête à cet homme et à cette Dame.

A ce point, et toujours rêvant, je me mis à pleurer et je priai cette Dame de me parler de manière à bien comprendre, car je ne savais pas ce que tout cela voulait signifier.

Alors Elle me plaça la main sur la tête, me disant: — Tu comprendras tout en son temps. — Cela dit, un bruit me réveilla et tout disparut. Je restai étourdi. Il me sembla ressentir aux mains une grande fatigue, suite des coups de poings donnés, le visage me brûlait par suite des soufflets que m'avaient infligés ces gamins. Enfin, ce personnage et cette dame, les paroles que j'avais dites, celles entendues, m'occupèrent tellement l'esprit que pendant toute la nuit je ne pus prendre un seul instant de sommeil.

Au matin, j'eus une grande hâte de raconter ce songe, d'abord à mes frères qui se mirent à rire, puis à ma mère et à ma grand-mère. Chacun en faisait à sa manière l'interprétation. Mon frère Joseph me disait: — Tu deviendras gardien de chèvres, de brebis et d'autres animaux. — Ma mère: — Qui sait si tu ne seras pas prêtre? — Antoine d'un accent sec: — Peut être bien que tu seras un chef de brigands. — Mais l'aïeule qui savait assez de théologie et qui était cependant complètement illettrée, prononça la sentence définitive en disant: — Il ne faut jamais croire aux songes. — J'étais bien de son avis, et toutefois il ne me fut pas possible de renvoyer ce songe de mon esprit. Je me suis efforcé de n'y plus penser; mes parents ne m'en reparlèrent plus. Mais lorsque en 1858, je me rendis à Rome pour traiter avec le T. S. Père, de la Congrégation Salésienne

(1) La vie de Dom Bosco fut un tissu continu de ces visions ou songes plusieurs fois très merveilleux. En en indiquant quelques-uns, nous n'entendons leur attribuer d'autre valeur que celle que l'Eglise voudra leur donner. Nous exposons purement et simplement les faits, nous déclarant aujourd'hui et toujours, en tout et pour tout, humblement et sans limites soumis au dispositif du Pape Urbain VIII et des autres Pontifes Romains.

il tint à entendre de moi par le détail tous les incidents de ma vie qui auraient eu seulement apparence de surnaturel, Je racontai alors pour la première fois le rêve que j'avais eu entre ma neuvième et dixième année. Le Pape m'ordonna de le mettre par écrit aussi minutieusement que possible, et puis de le laisser comme encouragement aux fils de la Congrégation, ce qui était alors le but de mon séjour à Rome.

Dom Lemoyne fait remarquer (1) à propos de ce songe qui se représenta si souvent à sa pensée et à sa mémoire que, durant près de 18 ans, Dom Bosco n'en voulut narrer qu'une petite partie. Il affirmait cependant dans les dernières années de sa vie que bien que le cadre de ces visions fut toujours le même, il advenait que chaque fois il était accompagné d'une quantité variée de scènes accessoires toujours nouvelles. Le bon Père ajoutait qu'à partir de ce moment il connut et puis vit d'une manière claire, non seulement la fondation de l'Oratoire et l'extension de sa mission, mais encore tous les obstacles qui se seraient présentés pour en empêcher les progrès, toutes les luttes que ses adversaires lui auraient suscitées, et la manière d'en triompher. Et c'est cela qui dut être le motif de sa constante tranquillité et de l'imperturbable assurance où il était de réussir dans toutes ses entreprises.

Ce songe ne fut donc pas simplement une faveur, mais encore une véritable mission, une étroite obligation que Dieu lui imposait d'obéir. Et, dit Dom Lemoyne, je comparerais cette vision à celle du jeune prophète Jérémie. Celui-ci avait également répondu au Seigneur: « Ah! Ah! Ah! Seigneur Dieu, tu vois bien que je ne sais pas parler parce que je ne suis qu'un enfant ». Et le Seigneur lui répondit: Ne dis pas: je suis un enfant; puisque tu iras faire toutes les choses pour lesquelles je te manderai, et que tu diras tout ce que je te commanderai de dire. Ne crains pas la face de ceux qui sont puissants, attendu que je suis avec toi pour te tirer d'embarras. Ils te feront la guerre mais ils ne te vainqueront pas car je suis avec toi pour te donner toute assurance..... »

Et quelle devait être la mission de Jean Bosco! La fondation d'une nouvelle société religieuse, la Pieuse Société de S. François de Sales et l'Institut de Filles de Marie Auxiliatrice; le sauvetage de l'enfance dans le monde entier par les Patronages, les Etablissements d'instruction, les Ateliers, les Oratoires, les Colonies Agricoles; les vocations ecclésiastiques en préparant au Sanctuaire la fleur de la jeunesse recueillie un peu partout et en pourvoyant de prêtres les diocèses

qui en manquaient, grâce à l'Œuvre des Fils de Marie Auxiliatrice et des Vocations tardives; l'institution d'écoles catholiques nombreuses pour les opposer comme un contre-poison à un immense flot de maîtres impies qui eux n'auraient pas tardé à ériger des chaires d'erreur et de corruption; la propagation de la bonne presse par le moyen de multiples typographies qui répandent des millions et des millions de livres de piété, d'histoire, de lecture populaire, défenseurs de la vérité catholique, et ouvrages scolaires soigneusement expurgés pour en ôter le venin offert à l'innocence... et secouant l'inertie de beaucoup de catholiques par le moyen puissant du *Bulletin salésien* qui publié en neuf langues a aujourd'hui un tirage mensuel de 268000 fascicules. Ce n'est pas tout; il faut ajouter à cette liste déjà si longue l'Association des Coopérateurs Salésiens. Elle compte déjà plus de 300000 membres qui tout en aidant l'Œuvre de Dom Bosco par la prière, l'aumône et l'appui moral dans toutes ses entreprises, forment un trait d'union entre l'évêque et les diocésains, le pasteur et ses paroissiens dans toute œuvre de charité spirituelle ou temporelle. Enfin signalons l'établissement de missions évangéliques dans différentes parties du monde, Amérique, Asie, Afrique, la défense du Souverain Pontife dans diverses et glorieuses circonstances etc., etc. On peut donc à bon droit dire de Jean Bosco: *Constitui te super gentes et super regna... Dedi te in murum ceneum.... regibus... principibus... sacerdotibus et populo terrae.*

Voilà dans toute son étendue la signification de ce mémorable songe.

À 16 ans il entrevoit de nouveau sa mission.

Jean, nous dit Dom Lemoyne (1), avait, à l'école de Castelnuovo d'étroites relations avec un condisciple du nom de Joseph Turco qui l'avait amené à faire connaissance avec sa propre famille. Celle-ci possédait une vigne dans la région dite *Ressenta*, et attenante à la ferme *Susambrino*. Jean se retirait souvent dans cette vigne qui était un peu distante de la route traversant la vallée et par conséquent plus tranquille. Il gravissait un petit mamelon d'où il voyait tout ce qui se passait dans la vigne et tout en tenant un livre à la main il pouvait sans être vu veiller sur le raisin.

Un jour. Messieurs Turco, père et fils, qui se rendaient à leur vigne, le virent accourir vers eux, tout souriant.

— Qu'as-tu mon cher Jean, lui demanda le propriétaire.

(1) *Souvenirs biographiques du Prêtre Jean Bosco* Edition extracommerciale) Vol. I, page 126.

(1) *Souvenirs biographiques, etc* I, 72.

— De bonnes nouvelles! de bonnes nouvelles, s'écria Jean; J'ai eu pendant la nuit un songe au cours duquel j'ai eu la confirmation que je continuerais mes études, que je serais ordonné prêtre et que je me trouverais à la tête d'un grand nombre d'enfants et de jeune gens à l'éducation desquels je consacrerai tout le reste de ma vie....

Comme le lendemain, en retournant de l'église paroissiale où il était allé entendre la messe, il entra saluer la famille Turco, la maîtresse de maison lui demanda pourquoi sur son visage il montrait tant de joie. Il s'empressa de répéter qu'il avait fait un beau songe et comme on insistait pour qu'il le raconte il déclara qu'il avait vu venir vers lui une Dame qui conduisait un troupeau très nombreux. Elle s'était approchée de lui, l'avait appelé par son nom et lui avait dit: « Voici, Jean, tout le troupeau que je confie à tes soins. » — « Et comment ferai-je pour tenir en garde et surveiller tant de brebis et tant d'agneaux? Où trouverai-je les paturages où je devrai les conduire? La Dame lui répondit: « Ne crains rien; je t'assisterai. » Et elle disparut. Ce récit fait par les époux Turco s'harmonise admirablement avec une ligne des Souvenirs déjà cités, et dans laquelle on lit ces simples paroles: *A 16 ans il fait un autre songe.*

La mission se dessine de plus en plus. À la fin de 1844, il a la vision complète de l'Oratoire de S. François de Sales, au Valdocco.

Le second dimanche d'octobre de cette année (1844), écrit le Vénéral dans ses Souvenirs, je dus communiquer à mes enfants que l'Oratoire serait transféré au Valdocco. Mais l'incertitude du lieu, des moyens, des personnes, me laissait vraiment songeur. La veille au soir je me mis au lit le cœur très inquiet. Dans cette même nuit je fis un nouveau songe qui me sembla confirmer celui que j'avais déjà fait aux Becchi, alors que je n'avais qu'environ dix ans. Je crois bon de l'exposer ici complètement. Je rêvai que je me trouvais au milieu d'une multitude de loups, de chèvres et de chevreaux, d'agneaux, brebis, moutons, chiens

et oiseaux. Tout ce monde faisait une rumeur, un tapage ou plutôt un vacarme à frapper d'épouvante les plus courageux. Je voulais fuir quand une Dame très bien mise, et portant le costume de bergère, me fit signe de suivre et d'accompagner cet étrange troupeau qu'elle précédait. Nous errâmes dans divers sites; nous fîmes trois stations ou arrêts; à chacun de ces arrêts un grand nombre



Le Vénéral Dom Bosco.

de ces animaux se changeaient en agneaux dont le nombre allait toujours croissant. Après avoir beaucoup marché je me trouvai dans une prairie où tous ces animaux sautaient et mangeaient ensemble sans que les uns essayassent de mordre les autres.

Accablé de fatigue je voulus m'asseoir au bord d'une route voisine, mais la bergère m'invita à continuer mon chemin. Après avoir encore marché quelque temps, je me trouvai dans une vaste cour entourée d'un portique à l'extrémité duquel était une

église. Là, je m'aperçus que les quatre cinquièmes de ces animaux étaient devenus des agneaux, puis leur nombre augmenta. A ce moment se présentaient plusieurs bergers pour s'offrir à les garder, mais ils s'arrêtaient peu et partaient bientôt. C'est alors que se découvrit une merveille. Beaucoup d'agneaux se changeaient en bergers qui, se multipliant, prenaient soin des autres. Comme les bergers augmentaient toujours, ils se partageaient et allèrent ailleurs pour recueillir d'autres animaux étranges et les guider vers d'autres pâturages.

Je voulais m'en aller, parce qu'il me semblait qu'il était temps de célébrer la sainte Messe, mais la bergère m'incita à regarder vers le midi. En me tournant, j'aperçus un champ dans lequel étaient semés du maïs, des pommes de terre, des choux, des betteraves, des laitues et bien d'autres légumes. — Regarde de nouveau, me dit-elle. Et j'aperçus une merveilleuse et haute église. Un carillon de cloches, des musiques instrumentale et vocale m'invitaient à chanter la messe. Dans l'intérieur de cette magnifique église était une bande blanche sur laquelle étaient inscrits en gros caractères: *Hic domus mea, hinc inde gloria mea.* Continuant mon songe, je voulus demander à la bergère où je me trouvais; quelle chose elle voulait bien signifier par ce chemin parcouru, ces arrêts, cette maison, cette église et encore une autre église.

— Tu comprendras toute chose, me répondit-elle, quand avec tes yeux du corps tu apercevras ce que tu vois maintenant avec les yeux de l'esprit.

Mais me croyant bien éveillé, je lui dis:

— J'y vois clair, et je vois avec mes yeux du corps; je sais où je vais et ce que je fais.

A cet instant sonna la cloche de l'Ave Maria, dans l'Église de S. François d'Assise et je m'éveillai.

Ce songe m'occupa toute la nuit, accompagné de beaucoup d'autres particularités. J'en compris peu la signification à ce moment, car, me défiant de moi-même, j'y prêtais peu de foi, mais je saisis parfaitement toute sa portée, au fur et à mesure que les événements s'accomplirent.

Il nous plaît de noter que jusque en 1844, Dom Bosco, jeune prêtre, continua à se consacrer à la jeunesse, sans s'éloigner du Collège Ecclésiastique de S. François d'Assise.

Lorsqu'il eut terminé sa troisième année de Théologie morale et ascétique, il renonça, sur les conseils du Théologien Guala et du Vénérable Cafasso, à la vie particulière du ministère sacerdotal. Ayant été nommé Directeur de l'hôpital du Refuge, il obtint de la Marquise Barolo de pouvoir y réunir ces chers enfants. C'est là, en effet, que le dimanche qui suivit le songe décrit,

3e d'octobre 1844, il transportait son Oratoire, Mais il dut bien vite s'éloigner du Refuge avec sa bande turbulente, et le 13 juillet 1845, il passa aux Moulins de S. Martin pour n'y rester que jusqu'au 22 décembre. C'est là la première station ou arrêt du songe. Chassé des Moulins, il loua trois chambres dans la maison Moretta (seconde station du songe). On le pria encore de s'éloigner de la maison Moretta et il se réfugiait au printemps suivant dans un pré voisin (3e station du songe); Ce n'est qu'après avoir encore fait un assez bon bout de route » qu'il se trouva « dans une vaste cour entourée d'un portique à l'extrémité duquel était une chapelle et d'où plus tard il devait en voir une autre magnifique dans l'intérieur de laquelle il lirait sur une bande blanche et en gros caractères « *Hic domus mea, hinc inde gloria mea.* » Évidemment à l'homme de Dieu avait été montré le port de refuge, c'est-à-dire le lieu d'où devaient sortir d'abord l'Oratoire et l'Église de S. François de Sales, puis le Sanctuaire de Marie Auxiliatrice.

Oh! que de fois, dans les vingt dernières années de sa vie, on put voir le Vénérable serviteur de Dieu contemplant comme en extase la coupole du Sanctuaire de Marie Auxiliatrice et en proie à la plus profonde émotion! En ces moments certes il revivait son songe d'antan devenu une chère réalité. Comme le Seigneur est bon et qu'il est admirable dans ses Saints!

La vision devient plus claire — Les constructions et les cours de l'Oratoire — L'église de S. François de Sales — Le Sanctuaire de Marie Auxiliatrice — La Pieuse Société Salésienne.

Le 2 février 1875, le Vénérable raconta, pour la première et seule fois, ce qui suit à D. J. B. Lemoine et à un autre prêtre salésien (1).

« Il me sembla me trouver dans une grande plaine couverte d'une quantité innombrable de jeunes gens et d'enfants. Les uns se disputaient; d'autres blasphémaient. Ici l'on volait, là on outrageait les bonnes mœurs. Grand était dans l'air le nombre de pierres que se jetaient ceux qui se battaient. Tous étaient des enfants et jeunes gens abandonnés par leurs parents et corrompus. J'étais sur le point de m'en aller, quand je vis auprès de moi une Dame qui me dit:

— Avance-toi au milieu de ces jeunes gens et travaille.

Je m'avançai; mais que faire? Je n'avais aucun local où placer quelqu'un de ces enfants! Je vou-

(1) *Souvenirs biographiques*, etc. II, 297,

lais leur faire du bien; je m'adressai alors à des personnes qui se trouvaient un peu plus loin et observaient la sène, car elles auraient pu m'être d'un grand secours, mais aucune ne faisait attention à moi; personne ne m'aidait. Je regardai alors la Dame qui me dit:

— Voici un local.

Et Elle me fit voir un pré.

— Mais, lui dis-je, ce n'est qu'une prairie.

— Mon Fils et les Apôtres n'avaient pas un pouce de terre où poser leur tête!

Je commençai à travailler dans ce pré, admonestant, corrigeant, prêchant et confessant, mais je m'aperçus que pour le plus grand nombre mes efforts seraient inutiles si je ne découvrais pas un lieu entouré et quelque construction où les recueillir, surtout ceux qui étaient abandonnés de leurs parents ou repoussés et méprisés par les autres personnes. Alors cette dame me conduisit un peu plus loin vers le nord et me dit:

— Regarde!

J'observai et je vis une église petite et basse, un peu de cour et des enfants en grand nombre. Je repris mon travail. Comme cette église devint trop étroite, je recourus encore à cette Dame et Elle me fit voir une autre église beaucoup plus grande avec une maison tout auprès. Puis me conduisant encore un peu plus près, sur un morceau de terrain cultivé, placé pour ainsi dire devant la façade de la seconde église, Elle ajouta:

— En ce lieu où les glorieux Martyrs de Turin, Adventor et Octave, souffrirent leur martyre, sur ce terrain qui fut baigné et sanctifié par leur sang, je veux que Dieu soit honoré d'une manière toute spéciale.

En disant cela, Elle avançait un pied, le posant à l'endroit même où eut lieu le martyre et me l'indiquait avec une grande précision. Je voulais y faire quelque marque pour le reconnaître quand plus tard je serais revenu dans ce champ, mais je ne trouvai rien autour de moi, ni un morceau de bois, ni un caillou; toutefois je tâchai de le bien fixer dans ma mémoire. Il correspond exactement à l'angle intérieur de la Chapelle des Saints Martyrs, autrefois dite de Ste Anne, du côté de l'Évangile, dans le Sanctuaire de Marie Auxiliatrice.

Durant ce temps, je me voyais entouré d'un nombre déjà grand et toujours croissant d'enfants. Je regardais aussi la Dame, et les ressources augmentaient ainsi que le local et j'aperçus aussi une immense église érigée précisément à l'endroit qu'elle m'avait fait remarquer comme étant le lieu du supplice des saints de la Légion Thébaine.

Pendant que se passaient ces choses, je continuais mon rêve et je voyais des coadjuteurs prêtres et clercs qui m'aidaient quelque temps puis disparaissaient. J'essayais, au prix de grandes fa-

ligues, de les attirer à moi, et eux, peu à peu, s'en allaient et me laissaient tout seul. Alors je me tournai de nouveau vers cette Dame qui me dit:

— Veux-tu savoir comment faire pour qu'ils ne t'échappent plus? Prends ce ruban et lie-leur la tête.

Je pris avec respect ce ruban blanc et je vis que dessus il y avait cette parole écrite: Obéissance. Je me mis aussitôt à faire ce que me disait cette Dame; je commençai à lier la tête de quelques uns de mes coadjuteurs volontaires et j'en constatai subitement le merveilleux effet. Et cet effet augmentait toujours à mesure que je continuais dans la mission qui m'avait été confiée. Et plus personne n'avait la pensée de s'en aller ailleurs, et tous se plaisaient à m'aider. C'est ainsi que fut constituée la Congrégation.

Je vis encore bien d'autres choses dont ce n'est pas le cas de parler aujourd'hui. Qu'il me suffise de dire qu'à partir de ce moment je marchai de plus en plus sûrement, soit qu'il s'agît des Oratoires, soit qu'il se traitât de la Congrégation, soit encore dans la ligne de conduite que j'eus à tenir dans mes relations avec les personnes extérieures revêtues de quelque autorité. Les grandes difficultés qui doivent surgir sont toutes prévues et je connais le moyen de les surmonter. Je vois parfaitement bien, et, pas à pas, ce qui devra arriver et je chemine toujours en avant, en pleine lumière. Ce n'est qu'après avoir vu églises, maisons, cours, enfants, clercs et prêtres qui m'aidaient et la manière de conduire le tout de l'avant, que j'en parlai avec d'autres personnes et que je racontai la chose comme si elle eut été déjà accomplie. Et c'est pour cela que beaucoup ont pensé que je déraisonnai, et qu'ils me crurent fou.

Et de fait, avant même que ne s'établît son Œuvre au Valdocco, (année 1846) et alors qu'humainement parlant, toute voie lui était fermée pour continuer à recueillir ses enfants aux jours de dimanche et de fêtes, Dom Bosco s'entretenait avec tous, de maisons, cours et églises futures, et il s'en entretenait avec une telle conviction qu'il fut regardé comme un fou même par ses amis; et même le clergé de la ville, pour sauver son honneur sacerdotal, alla jusqu'à tenter de le renfermer dans un asile d'aliénés! Nos lecteurs savent comment finit cette scène; d'ailleurs nous la raconterons une autre fois.

Quoi qu'il en soit, de tout ce qui vient d'être relaté, il est facile de comprendre la vivacité de cette foi inébranlable qu'eut toujours Dom Bosco dans la bonne réussite de sa mission, et d'autre part l'on comprend soit cette ferme assurance qui paraissait de la témérité, à affronter toutes sortes d'obstacles, soit ces risques qu'il courait dans des entreprises colossales, surhumaines, et qu'il conduisit cependant à bonne

fin. Et il accomplit le tout avec son calme si doux, si habituel, nous voudrions dire, avec une telle désinvolture que rien ne se manifestait en lui de grand, d'extraordinaire de surnaturel.

La conclusion de cet article il sera facile à

nos bons Coopérateurs et à nos zélées Coopératrices de la tirer d'eux-mêmes:

« En aidant les Œuvres du Vénérable Dom Bosco, nous aidons une œuvre visiblement voulue par la divine Providence! »

IMPORTANTE DÉCLARATION

DROFONDÉMENT touchés des délicates paroles de consolation et de tous les témoignages d'estime et d'inaltérable bienveillance qui nous sont venus de toutes parts en ces tristes heures où l'on cherchait à traîner dans la boue le nom salésien, n'épargnant ni la mémoire bénie de Dom Bosco ni la collectivité de ses fils, nous envoyons en cette page du *Bulletin*, à tous les Coopérateurs, à toutes les Coopératrices, à tous les amis de l'Œuvre Salésienne, l'expression de notre reconnaissance la plus vive.

À notre tour, pour la vérité et pour le soulagement des bons, nous pouvons proclamer hautement et donner de la manière la plus formelle l'assurance que le Collège Municipal de Varazze, dirigé par les Salésiens, comme l'Établissement de S.^{te} Catherine, de la même ville, dirigé par les Filles de Marie Auxiliatrice, sont, de tous points, innocents des infâmes accusations contenues dans le fameux « Journal » d'un enfant. En conséquence :

1° Comme l'accusation est fausse qu'il s'y commît des atrocités incompréhensibles, sous le nom de messes noires ;

2° Comme l'accusation est fausse qu'un des professeurs ait fait la classe dans une tenue indécente ;

3° Comme l'accusation est fausse qu'on ait jamais tenté de lacérer les portraits du Souverain et du général Garibaldi.

Ces deux Établissements se sont vus contraints, pour sauvegarder leur propre honorabilité, à déposer une plainte en diffamation et calomnie contre leurs accusateurs.

Un premier acte de justice s'est déjà accompli, car les deux Salésiens du Collège Municipal de Varazze que l'Autorité Judiciaire tenait en arrestation, ont été remis en liberté, leur innocence ayant été reconnue sur toute la ligne.

Enfin nous tenons à déclarer bien haut que nous sentons tout le devoir et tout le droit de prendre, toutes les mesures que la Loi nous concède pour soutenir l'honneur de cette Œuvre qui, si elle est nôtre parce que nous lui avons consacré notre vie, est également l'œuvre de nos Coopérateurs et amis, car elle a toujours été soutenue par leur concours matériel et moral, de même qu'elle s'est toujours montrée digne de leur estime et de leur bienveillance.

ÉCHOS

du Congrès Eucharistique de Metz

6-11 août 1907.

Laudetur Jesus Christus! C'est par cette invocation que s'ouvrit et c'est par elle aussi que fut clos le dix-huitième Congrès eucharistique, tenu au mois d'août dernier, dans la ville de Metz.

C'est bien à la louange de Notre Seigneur présent dans l'hostie que s'assemblèrent plus de sept mille congressistes venus d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de France, de Suisse et même de Pologne. C'est à sa louange que se déroulèrent des cortèges compacts et recueillis; et c'est sa louange encore que célébrèrent des bouches éloquentes d'évêques, de prélats, de prêtres et de laïcs, et que chanta, au dernier jour, la grande voix des multitudes accourues.

Le Cardinal Fischer, archevêque de Cologne, s'était fait l'interprète de tous les cœurs, quand à l'ouverture des séances, il avait dit, parlant en notre langue : « Nous sommes ici, non pas des Français ou des Allemands, mais des catholiques, c'est à dire des fils de la même mère que nous aimons de toute notre âme ». C'est dans ce même esprit que les Messins reçurent leurs hôtes; et le Dieu de la Communion, qui est le lien des cœurs, les en récompensa; car, dans aucune des séances, et il y en eut plus de vingt-cinq, pas un mot ne fut prononcé, pas une allusion ne fut faite, capable de froisser les susceptibilités de nations que trente six ans de paix n'ont point définitivement réconciliées. Ce fut vraiment la trêve de Dieu.

Pour avoir une idée exacte du Congrès, il faudrait tout revoir. Il faudrait parcourir les rues de la cité dont toutes ou presque toutes les maisons sont gracieusement pavoisées; s'arrêter sur les vastes places où se dressent des arcs de triomphe gigantesques; entrer dans les églises, où deux mille prêtres environ célèbrent tour à tour le saint sacrifice; assister à la messe pontificale qui se chante chaque matin à la cathédrale et pendant laquelle, sous les voûtes gothiques, s'égrènent les neumes perlés des mélodies grégoriennes ou bien s'entrecroisent les motifs fugués des polyphonistes Palestriniens. Il faudrait être présent à l'entrée triomphale du Cardinal-Légit; le voir passer souriant par les méandres d'un innombrable et gracieux cortège de garçonnets et de fillettes; le voir surtout, entouré d'une trentaine de prélats, tous en chape et en mitre, qu'il do-

mine de sa haute taille, et faisant descendre la bénédiction papale sur les milliers de fronts inclinés. Il faudrait enfin suivre l'imposante procession du dimanche, arriver après deux heures de marche, à l'immense esplanade aussi noire de monde que les rues du parcours, entendre le *Tantum Ergo* qui explose de cent mille poitrines, cependant que la *Mulle*, la cloche historique des extraordinaires solennités, accompagne dans les airs de sa basse d'airain, le torrent majestueux des voix de la terre; et spectateur infatigable, rentrer une dernière fois à la cathédrale avec le clergé pour entendre vibrer le *Te Deum* de l'enthousiasme, de la reconnaissance et de l'amour.

Tous les journaux l'ont dit: le congrès de Metz fut une manifestation triomphale de la foi catholique. Ils ont moins insisté sur les séances d'études qui, pourtant, étaient le but principal des Assises Eucharistiques. Comme l'avait dit, dès le début, le président du comité permanent, Mgr Heylen, évêque de Namur, l'idée-mère qui devait servir de thème à tous les rapports, c'était la communion fréquente pratiquée suivant les dernières instructions pontificales.

Parmi les questions traitées, les unes furent plutôt théoriques: par exemple « quelle est la doctrine exacte du décret de Pie X sur la Communion fréquente? quels sont les obstacles qui empêchent les uns d'accomplir le devoir pascal et qui portent d'autres à le mal accomplir, etc.? » La théorie donnait toujours lieu à des discussions; parfois le débat menaçait de s'égarer, mais le vénérable président, avec une perspicacité toujours en éveil, ramenait les interlocuteurs à la question, et avec une logique aussi impeccable pour le fond que courtoise dans la forme donnait une conclusion ou certaine ou probable ou simplement possible suivant les cas. D'autres sujets étaient purement historiques, d'un intérêt très suggestif, et les résultats signalés par les rapporteurs ont surabondamment prouvé que l'antique Église de Metz est restée digne de ses apostoliques commencements. D'autres, enfin, envisageaient un point de vue plutôt pratique; et tel prêtre du Saint Sacrement a fait jaillir bien des larmes en montrant l'importance, la pratique et les bienfaits de la préparation à la première communion chez les tous petits enfants. Pour clôturer les séances du matin, Mgr Maës évêque de Covington (Amérique) trouvait la parole humoristique qui fixe les souvenirs et l'exemple frappant qui oblige aux généreuses résolutions.

Un répit de deux heures à peine et c'est la réunion des prêtres congressistes en l'église Saint-Martin. Les sujets traités élucident un point de théologie pastorale ou d'ascétisme. Puis un évêque se lève — ce sont tour à tour les évêques de Châlons, de Verdun, de Covington et de Namur,

— qui parle cœur à cœur avec son auditoire et l'embrace de zèle pour le règne de Jésus-Hostie et le retour des âmes égarées.

C'est en courant qu'on se disperse pour aller, à l'autre bout de la ville, assister à la réunion de la jeunesse, pendant que les dames congressistes se réunissent entre elles. « Comment amener les enfants des collèges et des petits séminaires à la Communion fréquente? — Comment en faire garder la salutaire habitude aux jeunes gens des universités? — A quel signalement reconnaître les vocations sacerdotales? Comment les cultiver? Autant de questions très complexes qui donnent lieu à des échanges de vue, à des discussions véritables que l'intervention d'un évêque jeune (car il n'y a que des jeunes) jeune . . . au moins par le cœur, remet au point si elle ne les résout définitivement.

La journée s'avance, elle est loin d'être achevée. Nouvelle course, car il faut arriver longtemps avant l'heure pour prendre part à la séance plénière. Les Cardinaux Vannutelli et Fischer font leur entrée dans la vaste salle de l'Hôtel Terminus au milieu des cris et des Hoch. Ce ne sont plus des rapports qui donnent lieu à des commentaires et à des divergences, ce sont plutôt des discours.

Un jour, c'est Monseigneur l'évêque de Metz qui fait un parallèle ingénieux et éloquent entre l'Eucharistie et la Papauté; une autre fois, c'est un député du centre catholique allemand qui expose victorieusement une page d'Évangile. C'est encore un chanoine Messin qui montre les bienfaits sociaux de la présence réelle. C'est enfin un jeune avocat d'Orléans qui soulève la salle en prouvant, avec son cœur autant qu'avec sa raison, que communion et sacrifice s'appellent et se répondent et que seul Jésus-Hostie présent dans le cœur du chrétien peut lui donner le courage de jeter dans un monde indifférent et hostile les évangéliques semences qu'il n'aura pas la consolation de voir lever.

La journée se termine chaque jour par le sermon et le salut à la cathédrale. C'est encore une parole épiscopale qui se fait entendre. C'est, entre autres, Mgr Foucault, évêque de Saint Dié qui trace de main de maître un commentaire très doctrinal et très émouvant de la rencontre des disciples d'Emmaüs et de Jésus ressuscité. Quand il achève un frémissement passe dans les rangs, des applaudissements éclatent.

Comme l'avait demandé, dans son savoureux langage, le Cardinal Légat, « la louange fut complète, elle fut éclatante, elle fut magnifique, elle fut débordante : *Sit laus plena, sit sonora, sit jucunda, sit decora* ». Et que de fois, en revivant les jours trop courts passés à Metz, les congressistes se rediront cette autre parole des disciples

d'Emmaüs: « *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis dum loqueretur in via*. Que notre cœur était brûlant pendant ce Congrès eucharistique où tout et tous ne parlaient que de Jésus-Hostie! »

Ferveur, en effet, à en juger par le concours des fidèles, à l'adoration nocturne qui se fit dans deux églises du Samedi au Dimanche; par la foule qui, des heures durant, assiégea les confessionnaux et se pressa à la Sainte Table. Le vœu de Mgr l'évêque de Covington avait eu une prompte et complète réalisation: « Il faut, avait-il dit à la dernière séance, que vous veniez si nombreux vous confesser que la tête des prêtres tombe de défaillance sur leurs poitrines et si nombreux communier que leurs bras paralysés par la fatigue refusent tout service. S'ils doivent en mourir, qu'ils meurent! le jeune clergé de Metz est tout disposé à remplacer l'ancien ».

Un souvenir, pour terminer ce compte-rendu bien incomplet quoique si long. C'était à la séance des œuvres de jeunesse. Le débat avait roulé sur la pratique de la communion fréquente dans les collèges et donné lieu à de passionnantes discussions. Monseigneur Bourne, archevêque de Westminster, qui présidait, résuma d'un mot toutes les observations, puis, d'un ton pé-né-tré:

« Il me semble, dit-il, qu'on ne peut parler de la jeunesse et de la Communion sans faire appel à deux hommes, Mgr de Ségur et Dom Bosco ». Il raconta alors ce qu'il avait vu au Sanctuaire du Valdocco, exposa les idées du Fondateur des Salésiens sur la question en litige: « Dom Bosco, ajouta-t-il, fut un précurseur, car ce sont ses idées, vieilles d'un demi siècle, qu'a consacrées la parole de Pie X. Quant au bien qu'il a accompli par la Sainte Communion le Pape vient aussi de le reconnaître solennellement en signant le décret qui nous permet de donner désormais tout haut à l'humble prêtre de Turin le qualificatif que nous lui donnions déjà au fond du cœur en l'appelant le vénérable Dom Bosco ».

D'unanimes applaudissements saluèrent cette déclaration. Après la séance deux prêtres salésiens remerciaient respectueusement Sa Grandeur et lui demandaient sa bénédiction. « Bien volontiers, répondait-il. Je vous félicite et je vous bénis, vous, vos supérieurs, vos œuvres et ceux qui les soutiennent, car je regarde comme un grand honneur d'avoir été l'ami du vénérable Dom Bosco ».



La Clé du Bonheur

ou

L'Ascétisme chrétien.⁽¹⁾

CHAPITRE SECOND.

L'Ascétisme et l'Espérance.

I.

L'ESPÉRANCE.

La vie chrétienne commence par la foi et se continue par l'espérance. La foi pose le fondement; l'espérance élève les murs. L'espérance naît de la foi comme la fleur de sa tige, et elle embaume la vie chrétienne des plus suaves parfums. Il est si naturel à l'homme d'espérer. Il espère vivre, il espère être heureux. Vivre et être heureux: telle est l'aspiration de toute âme humaine sous tous les cieux et dans toutes les conditions.

Dès que l'homme est en pleine possession de lui-même, il se préoccupe d'entretenir sa vie par le boire et le manger et relègue la mort dans un lointain indéfini. On peut même dire qu'il songe uniquement à vivre et nullement à mourir. Il forme des projets et caresse les illusions dont il se promet un bonheur indéfectible. Or l'espérance chrétienne vient satisfaire cette soif de bonheur dont tout homme est altéré. Le chrétien sait par la foi que Dieu lui promet une vie éternelle qui doit être éternellement heureuse. Ses plus hautes aspirations sont satisfaites et même dépassées.

Il est vrai que Dieu, infiniment parfait, mérite d'être aimé et servi pour lui-même; que Dieu, bienfaiteur universel, a droit à nos services gratuits; mais il a donné à l'homme la liberté, et il veut récompenser le libre usage que nous en ferons. « Je vous promets, dit-il, de payer généreusement vos services. Je sais que vous ne pouvez rien sans moi, mais je vous assisterai de ma grâce, et en même temps je vous réserve une récompense aussi grande que votre cœur peut la souhaiter. Vous partagerez éternellement ma vie et ma béatitude. »

Cependant cette promesse de Dieu est conditionnelle. « Allez, dit le Sauveur à ses Apôtres, enseignez toutes les nations, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé; mais celui qui ne croira pas, sera condamné. »

Ailleurs Jésus parle ainsi du jugement dernier: Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa majesté, accompagné des anges, il s'assiéra sur son trône. Il rassemblera tous les humains en sa

présence et les séparera comme un berger sépare les brebis des boucs. Il placera les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche. Alors il dira à ceux qui seront à sa droite: Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Il dira ensuite à ceux qui seront à gauche: Allez-vous en, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour le démon et ses anges. Et ceux-ci iront au supplice éternel, et les justes entreront dans la vie éternelle (Matth. XXVII, 32 et suiv).

Nous lisons d'autre part dans le saint Évangile ces paroles décisives; « Venez, bon et fidèle serviteur; entrez dans la joie de votre Seigneur. » et ces autres: « Jetez le serviteur inutile dans les ténèbres extérieures, là où sont les pleurs et les grincements de dents. »

Ainsi le chrétien est poussé vers le bonheur éternel par un double motif, la crainte et l'espoir; la crainte du châtement et l'espoir de la récompense. Mais si le châtement est redoutable, la récompense n'est pas moins désirable.

Écoutez saint Paul nous parlant de la récompense. « Tout ce que l'œil peut voir, dit-il, l'oreille entendre et le cœur goûter, n'est rien en comparaison de la béatitude que Dieu réserve à ceux qui l'aiment. Aussi un pareil bonheur ne saurait s'acheter trop cher, et tous les travaux et les peines de cette vie n'ont aucune proportion avec la gloire qui nous est réservée. La souffrance d'ici-bas, légère et de peu de durée, nous prépare au ciel un poids immense et éternel de gloire.

« Et ce que je vous dis, continue saint Paul, j'en ai fait l'expérience, car, malgré ma misère Dieu a daigné me transporter au troisième ciel, et là j'ai entendu des paroles, j'ai vu des choses qu'une bouche humaine ne saurait redire. »

Saint Pierre entrevit sur le Thabor quelque chose de la céleste béatitude, et tout hors de lui, il disait à Jésus: « Maître, nous sommes bien ici; dressons-y notre tente et restons-y toujours. »

Saint Jean a célébré les magnificences de la Jérusalem céleste où Dieu essuiera pour toujours les larmes de ses élus, où il n'y aura plus pour eux ni chagrin, ni douleur.

Et l'écho de ces divines promesses s'est répété à travers les âges; les saints Pères les ont commentées et les Saints les ont chantées.

Écoutez saint Cyprien dans son traité de l'Immortalité, invitant les chrétiens à désirer le ciel. « Quel est celui, dit le saint Evêque, qui dans l'exil ne désire revoir sa patrie? Et si nous sommes sur mer, ne souhaitons-nous pas un vent favorable qui nous permette de revoir et d'embrasser ceux qui nous sont chers. Notre patrie, c'est le ciel; nos parents, ce sont les patriarches. Que n'avons nous cette sainte hâte de rentrer dans notre patrie et de saluer nos parents! Là,

(1) Voir le *Bulletin* d'août 1907.

en effet, nous attendent des pères, des frères, des enfants, une foule innombrable de bienheureux, tranquilles sur leur sort, mais encore soucieux de notre salut. Quelle joie pour eux et pour nous, quand nous les verrons et les embrasserons! Alors nous n'aurons plus la crainte de mourir. Ce sera la félicité souveraine, immuable, perpétuelle. »

S. Augustin est plus concis. Il appelle le ciel une région d'abondance inépuisable où Dieu

Voyons maintenant comment les saints chantent le bonheur du ciel: « O bienheureuse demeure de la Cité d'en haut, s'écrie l'auteur de l'Imitation! O jour brillant de l'éternité que la nuit n'obscurcit jamais et que la suprême vérité éclaire perpétuellement de ses rayons, jour de paix éternelle immuable. » (*Imit.* Livr. III. chap. 48).

« O région bienheureuse, dit à son tour sainte Gertrude, qui béatifies tes habitants par l'affluence de toutes les béatitudes! Champ de dé-



Castelnovo d'Asti où est né le Vénéralle — La rue Jean Bosco.

nourrit éternellement ses élus du pain de la vérité (*Conf.* liv. IX, ch. 10.).

Écoutez maintenant saint Grégoire, pape: « Quelle langue pourrait dire et quelle intelligence serait capable de comprendre les joies de la Cité céleste? Vivre dans la compagnie des anges, participer avec ces Esprits bienheureux à la gloire du Créateur, contempler le visage de Dieu; être plongé dans une lumière sans limite, ne pas craindre la mort, mais jouir d'une glorieuse immortalité. » (*Homél.* XXXVII, sur l'Évang.). « Aussi, continue le même saint docteur, dans l'attente de cette félicité, le juste vit avec patience et même avec joie, car la mort va le mettre en possession de la récompense qu'il a méritée. »

lices où le plus petit grain suffit à rassasier la faim de tous les élus, avec tout ce que le cœur humain peut imaginer de désirable, d'aimable, d'agréable, de délectable! » (*Chap.* VIII, t. 1er.).

Sainte Thérèse était à Salamanque. Pendant la récréation une des sœurs chanta quelques couplets relatifs au bonheur du ciel. Aussitôt la séraphique vierge tomba en extase et y resta deux jours, de sorte qu'on la croyait morte. Revenue à elle-même, elle composa son fameux cantique dont le refrain peut se traduire en ces termes:

Je vis, mais hors de moi ravie
J'attends en Dieu si haute vie
Que je me meurs de ne pouvoir mourir.

Et elle continue:

O Dieu! que longue est cette vie!
Ah! la vraie et l'unique vie
Est celle dont on vit au ciel.
Loin de Dieu, de la cité sainte
Tout m' accable et me fait gémir.
Brisez ma chaîne, ô Dieu d'amour,
Je veux te voir, beauté suprême
Je le veux. j'en meurs de désir,

Vie de Ste Thérèse.

On montre à Autun une vieille ruine de l'ancienne Augustodunum; c'est la porte où passa Symphorien se rendant au martyre. Symphorien était un jeune homme d'une famille noble et chrétienne. Traduit devant le juge, il méprisa ses menaces et ses caresses. « Je ne crains rien, lui dit-il, sinon le Dieu tout-puissant qui m'a créé et je ne sers que Lui seul. Mon corps est entre vos mains, mais non mon âme. Quant à vos faveurs, elles ne sont qu'un poison caché sous une anorce perfide; le temps emporte vos biens comme un torrent, il n'y a que Dieu qui puisse nous accorder une félicité constante et durable. »

Lorsqu'on le conduisait au supplice sa mère, Augusta, craignant qu'à seize ans, dans la fleur de sa jeunesse, son fils n'eut un instant de regret pour cette vie qu'il allait quitter, courut sur son passage et du haut de la porte extérieure de la ville, lui adressa ces héroïques paroles: « Mon fils, souvenez-vous du Dieu vivant, et pour être inébranlable jusqu'à la fin, regardez le ciel. On ne vous enlève pas la vie, on vous la change en une meilleure. »

« Mon fils, regardez le ciel! » Tel est le mot de l'ascétisme chrétien quand il s'agit de soutenir et d'enflammer l'espérance; c'est cette parole qu'ont entendue et mise en pratique tous les martyrs, tous les saints; c'est celle qui les a conduits jusqu'au terme de leur pèlerinage et les a introduits dans la patrie.

Le Jubilé Sacerdotal de S. S. Pie X.

L'ANNÉE jubilaire du sacerdoce de Pie X va bientôt commencer; le monde catholique tressaille déjà dans un élan d'amour pour le Saint-Père et partout éclatent d'ardentes protestations de dévouement filial envers lui. La Pieuse Union des Coopérateurs salésiens ne peut rester en arrière du magnifique mouvement qui se produit. Comme ses vénérés prédécesseurs de sainte mémoire, Pie IX et Léon XIII, Pie X se regarde comme le premier Coopérateur, et il a montré, ces jours-ci même, combien il aime l'Œuvre et comment il y coopère, en signant le décret qui fait de son fondateur un

Vénérable de la S.te Église; nous sommes donc tenus par un motif de spéciale reconnaissance à prendre une grande part à tout ce qui se fait de filial pour lui dans tout l'univers.

Sous quelle forme lui offrir le tribut de notre tendresse et de notre vénération? Que faire de préférence?

1^o Toute cette année du jubilé sacerdotal prier davantage et avec plus de ferveur pour Notre-Saint-Père le Pape. Une telle prière est toujours un devoir; elle s'impose plus particulièrement aux jours d'épreuves que traverse l'Église et dont le Pape souffre plus que personne; mais dans l'année du jubilé sacerdotal, quiconque a du cœur, doit prier plus et mieux.

2^o Parler de lui avec amour. A force de mensonges et d'hyperboles, les impies font à leurs tristes héros, vivants ou défunts, une popularité de mauvais aloi. Disons à tous simplement mais franchement ce qu'est le Pape, ce qu'est Pie X surtout. Nulle figure plus sympathique, plus populaire, plus vénérable que celle-là.

3^o Prendre part, jusqu'à la dernière limite du possible, à toutes les manifestations en son honneur: fêtes religieuses, congrès, pèlerinages; dans certains pays, dans certains groupes d'âmes, on fait des ornements d'église, on recueille des linges d'autel pour lui offrir la consolation, tant désirée par lui, de donner aux églises pauvres et aux Missions.

4^o Enfin prélever sur nos plaisirs, nos aises, nos superfluités, ne pas craindre même de nous priver, de nous faire souffrir quelque peu, pour offrir à Pie X l'obole de notre piété filiale. Il est, sur sa personne et dans tous les détails de sa vie, le plus simple des hommes, et c'est vraiment une satisfaction, comme aussi une leçon, donnée par Dieu lui-même à notre siècle, d'avoir pris un pauvre enfant du peuple pour l'élever jusqu'à la majesté du Souverain Pontificat, afin que le monde put admirer une fois de plus dans la magnificence de ce poste suprême, des mœurs simples, modestes et toutes pénétrées de l'esprit de la pauvreté évangélique.

Mais encore est-il obligé de pourvoir à l'indigence de certaines chrétiens, à la détresse des missionnaires et aux besoins de ceux de ses enfants qui sur l'immensité du globe sont atteints par un fléau quelconque; encore doit-il s'associer, avec la libéralité qui lui est familière et bien douce, à toutes les grandes œuvres de piété et de charité de l'univers.

Le Comité Central organisé pour déterminer le programme des manifestations religieuses qui auront lieu à l'occasion du Jubilé Sacerdotal de Pie X, a l'intention de déposer aux pieds de Sa Sainteté, comme l'obole de la piété filiale des Catholiques de l'univers entier, les honoraires d'une

Messe que le Saint-Père célébrerait au jour même de son Jubilé. Le Comité désire que cette offrande soit digne de l'auguste Personne et de la circonstance en laquelle elle lui sera présentée, et il insiste pour que dans toutes les paroisses soit faite une quête qui permettrait même aux plus pauvres de déposer une petite pièce de cinq centimes.

Nous applaudissons à cette noble initiative et nous prions vivement tous nos chers Coopérateurs et nos zélées Coopératrices de répondre selon leurs moyens à cette demande de l'offrande pour la Messe Jubilaire de Sa Sainteté Pie X.

D'autre part, la Famille Salésienne entend, elle aussi, s'associer d'une manière toute particulière à ce grand événement, et nous espérons pouvoir, dans le prochain Bulletin, indiquer le don qu'elle se propose d'offrir au grand Pontife. Nous sommes assurés que de ce côté encore le concours de nos dévoués Coopérateurs ne sera ni moins cordial, ni moins unanime.



LE DÉCRET DU SAINT OFFICE

Lamentabili sane exitu

(Traduction Française).

NOTRE temps, qui ne souffre aucun frein dans ses recherches, sur les raisons profondes des choses, suit fréquemment les nouveautés et délaisse ce qui est comme l'héritage du genre humain, de telle sorte que, par une issue lamentable, il tombe en des erreurs très graves. Ces erreurs sont beaucoup plus périlleuses, s'il s'agit des sciences sacrées, de l'interprétation de la Sainte Ecriture, des principaux mystères de la foi. Or, il est déplorable de rencontrer, même parmi les catholiques, d'assez nombreux écrivains qui, sortant des limites fixées par les pères et par la Sainte Eglise elle-même, poursuivent, sous couleur d'investigation historique un progrès des dogmes qui en constitue, en réalité la corruption.

Afin d'empêcher ces erreurs de prendre racine dans l'esprit des fidèles parmi lesquelles elles sont quotidiennement répandues, et de corrompre la pureté de la foi, il a plu à N. T. S. P. Pie X, pape par la divine Providence, de confier à cette Sacrée Inquisition romaine et universelle la mission de noter et de réprover les principales de ces erreurs.

En conséquence, après un examen approfondi, et l'avis préalable des Révérends Consultants, les Eminentissimes et Révérendissimes cardinaux, Inquisiteurs généraux en matière de foi et de moeurs, ont jugé les propositions suivantes dignes d'être réprochées et prosrites, comme ils les réprovent et proscrivent par ce Décret général:

I. — La loi ecclésiastique qui prescrit de soumettre à la censure préalable les livres qui concernent les divines Ecritures, ne s'étend pas aux écrivains qui cultivent la critique et l'exégèse scientifique de l'Ancien et du Nouveau Testament.

II. — L'interprétation par l'Eglise des Livres

Saints n'est pas à dédaigner sans doute; elle est sujette cependant à un jugement plus approfondi des exégètes et à correction.

III. — Des jugements et des censures ecclésiastiques portés contre l'exégèse libre et plus savante, on est en droit d'inférer que la foi proposée par l'Eglise est en contradiction avec l'histoire, et que les dogmes catholiques ne peuvent réellement pas se concilier avec les vraies origines de la religion chrétienne.

IV. — Le magistère de l'Eglise ne peut pas déterminer les sens propre des Saintes Ecritures, même par des définitions dogmatiques.

V. — Le dépôt de la foi ne contenant que des vérités révélées, il n'appartient à aucun égard à l'Eglise de porter des jugements sur les affirmations des sciences humaines.

VI. — L'Eglise enseignée et l'Eglise enseignante collaborent à ce point dans les définitions doctrinales que l'Eglise enseignante n'a plus qu'à sanctionner les opinions communes de l'Eglise enseignée.

VII. — Lorsque l'Eglise proscribit des erreurs, elle ne peut exiger des fidèles qu'ils adhèrent par un sentiment intérieur aux jugements qu'elle a rendus.

VIII. — On doit estimer exempts de toute faute ceux qui tiennent pour non avenues les condamnations de la Sacrée Congrégation de l'Index ou des autres Sacrées Congrégations romaines.

IX. — Ceux-là font preuve d'une simplicité et d'une ignorance excessive qui croient que Dieu est vraiment l'Auteur de la Sainte Ecriture.

X. — L'inspiration des livres de l'Ancien Testament a consisté en ce que les écrivains d'Israel ont transmis les doctrines religieuses sous un certain aspect, peu connu ou même inconnu des païens.

XI. — L'inspiration divine ne s'étend pas de telle sorte à toute la Sainte Ecriture qu'elle la préserve de toute erreur dans toutes et chacune de ses parties.

XII. — L'exégète, s'il veut s'adonner utilement aux études bibliques, doit écarter avant tout toute opinion préconçue sur l'origine surnaturelle de l'Ecriture Sainte, et ne pas l'interpréter autrement que les autres documents purement humains.

XIII. — Ce sont les évangélistes eux-mêmes et les chrétiens de la seconde et de la troisième génération qui ont artificiellement élaboré les paroles évangéliques, et qui ont ainsi rendu raison du peu de fruit de la prédication du Christ auprès des Juifs.

XIV. — En beaucoup de récits, les évangélistes ont rapporté non pas tant la réalité que ce qu'ils ont estimé, quoique faux, plus profitable à leurs lecteurs.

XV. — Les Evangiles se sont enrichis d'additions et de corrections continuelles jusqu'à la fixation et à la constitution du Canon; dès lors, il n'y subsista de la doctrine du Christ que des vestiges ténus et incertains.

XVI. — Les récits de Jean ne sont pas proprement de l'histoire, mais une contemplation mystique de l'Evangile; les discours contenus dans son Evangile sont des méditations théologiques dénuées de vérité historique sur les mystère du salut.

XVII. — Le quatrième Evangile a exagéré les miracles non seulement afin de les faire paraître plus extraordinaires, mais encore pour les rendre plus aptes à signifier l'œuvre et la gloire du Verbe Incarné.

XVIII. — Jean revendique, il est vrai, pour lui-même le caractère de témoin du Christ; il n'est cependant en réalité qu'un témoin éminent de la vie chrétienne, ou de la vie du Christ dans l'Eglise, à la fin du premier siècle.

XIX. — Les exégètes hétérodoxes ont rendu plus fidèlement le vrai sens des Ecritures que les exégètes catholiques.

XX. — La Révélation n'a pu être que la conscience acquise par l'homme de sa relation avec Dieu.

XXI. — La Révélation qui constitue l'objet de la foi catholique n'a pas été complète avec les Apôtres.

XXII. — Les dogmes que l'Eglise propose comme révélés ne sont pas des vérités descendues du ciel, mais c'est une certaine interprétation des faits religieux que l'esprit humain s'est acquise par un laborieux effort.

XXIII. — Il peut exister et il existe réellement entre les faits consignés dans la Sainte Ecriture et les dogmes de l'Eglise auxquels ils servent de base, une opposition telle que le critique peut rejeter comme faux des faits que l'Eglise croit comme très certains.

XXIV. — On ne doit pas condamner un exégète qui pose des prémisses d'où il suit que les dogmes sont historiquement faux ou douteux, à condition qu'il ne nie pas les dogmes mêmes directement.

XXV. — L'assentiment de foi se fonde en définitive sur une accumulation de probabilités.

XXVI. — Les dogmes de la foi sont à retenir seulement selon leur sens pratique, c'est-à-dire, comme règle préceptive d'action, mais non comme règle de croyance.

XXVII. — La divinité de Jésus-Christ ne se prouve pas par les Evangiles; mais c'est un dogme que la conscience chrétienne a déduit de la notion de Messie.

XXVIII. — Pendant qu'il exerçait son ministère, Jésus n'avait pas en vue dans ses discours d'enseigner qu'il était lui-même le Messie, et ses miracles ne tendaient pas à le démontrer.

XXIX. — On peut accorder que le Christ que l'histoire présente est bien inférieur au Christ qui est l'objet de la foi.

XXX. — Le nom de *Fils de Dieu*, dans tous les textes évangéliques, équivaut seulement au nom de *Messie*; il ne signifie point du tout que le Christ est le vrai et naturel Fils de Dieu.

XXXI. — La doctrine christologique de Paul, de Jean et des Conciles de Nicée, d'Ephèse, de Chalcédoine, n'est pas celle que Jésus a enseignée, mais celle que la conscience chrétienne a conçue au sujet de Jésus.

XXXII. — Le sens naturel des textes évangéliques est inconciliable avec l'enseignement de nos théologiens touchant la conscience de Jésus et sa conscience infaillible.

XXXIII. — Il est évident pour quiconque n'est pas conduit par des opinions préconçues, ou bien que Jésus a enseigné l'erreur sur le prochain avènement messianique, ou bien que la majeure partie de sa doctrine contenue dans les Evangiles Synoptiques est dénuée d'authenticité.

XXXIV. — Le critique ne peut pas attribuer au Christ une science illimitée, si ce n'est dans l'hypothèse historiquement inconcevable et qui répugne au sens moral, que le Christ comme homme a possédé la science de Dieu et qu'il a néanmoins refusé de communiquer à ses disciples et à la postérité la connaissance de tant de choses.

XXXV. — Le Christ n'a pas toujours eu conscience de sa dignité messianique.

XXXVI. — La Résurrection du Sauveur n'est pas proprement un fait d'ordre historique, mais un fait d'ordre purement surnaturel, ni démontré, ni démontrable, que la conscience chrétienne a insensiblement déduit d'autres faits.

XXXVII. — La foi en la Résurrection du Christ, à l'origine, porta moins sur le fait même de la résurrection que sur la vie immortelle du Christ auprès de Dieu.

XXXVIII. — La doctrine sur la mort expiatoire du Christ n'est pas évangélique, mais seulement paulinienne.

XXXIX. — Les opinions dont les Pères de Trente étaient imbus sur l'origine des sacrements, opinions qui influencèrent sans aucun doute leurs Canons dogmatiques, sont bien éloignées de celles qui prévalent aujourd'hui à bon droit parmi les historiens du christianisme.

XL. — Les sacrements sont nés de ce que les Apôtres et leurs successeurs ont interprété une idée, une intention du Christ, sous l'inspiration et la poussée des circonstances et des événements.

XLI. — Les sacrements n'ont d'autre but que d'évoquer à l'esprit de l'homme la présence toujours bienfaisante du Créateur.

XLII. — La communauté chrétienne a introduit la nécessité du Baptême, en l'adoptant comme un rite nécessaire et en y annexant les obligations de la profession chrétienne.

XLIII. — L'usage de conférer le Baptême aux enfants fut une évolution de la discipline qui fut une des causes pour lesquelles ce sacrement se dédoublait en Baptême et en Pénitence.

XLIV. — Rien ne prouve que le rite du sacrement de Confirmation ait été usité par les Apôtres; au contraire, la distinction formelle des deux sacrements, savoir le Baptême et la Confirmation, n'appartient pas à l'histoire du christianisme primitif.

XLV. — Tout n'est pas à entendre historiquement dans la récit de l'institution de l'Eucharistie par Paul. (I. Cor. XI, 23-25).

XLVI. — Le concept du chrétien pécheur réconcilié par l'autorité de l'Eglise ne s'est pas présenté dans la primitive Eglise; mais l'Eglise ne s'est faite à ce concept que très lentement. Bien plus, même après que la Pénitence eut été reconnue comme une institution de l'Eglise, elle ne portait pas le nom de sacrement, regardée qu'elle était comme un sacrement honteux.

XLVII. — Les paroles du Seigneur: *Recevez l'Esprit-Saint; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez* (Io. XX, 22 et 23), ne se rapportent point du tout au sacrement de Pénitence, quoiqu'il ait plu aux Pères de Trente d'affirmer.

XLVIII. — Jacques n'entend pas, dans son épître

(vers. 14 et 15) promulguer un sacrement du Christ, mais recommander un pieux usage, et s'il voit peut-être dans cet usage un moyen de grâce il ne l'entend pas avec la même rigueur que les théologiens qui ont fixé la notion et le nombre des sacrements.

XLIX. — La Cène chrétienne prenant peu à peu le caractère d'une action liturgique, ceux qui avaient coutume de présider la Cène acquièrent le caractère sacerdotal.

L. — Les anciens, qui étaient chargés de la surveillance dans les assemblées des chrétiens, ont été établis par les Apôtres prêtres et évêques, en vue de pourvoir à l'organisation nécessaire des communautés croissantes, non pas proprement en vue de perpétuer la mission et le pouvoir apostoliques.

LI. — Le mariage n'a pu devenir sacrement de la Nouvelle Loi que beaucoup plus tard; en effet, pour que le mariage fût tenu pour un sacrement, il fallait au préalable que la doctrine théologique de la grâce et des sacrements eût acquis son plein développement.

LII. — Il n'était pas dans la pensée du Christ de constituer l'Eglise comme une Société destinée à durer sur la terre une longue série de siècles; au contraire, dans la pensée du Christ, la fin du monde et le royaume du ciel étaient également imminents.

LIII. — La constitution organique de l'Eglise n'est pas immuable; mais la société chrétienne est sujette, comme toute société humaine, à une évolution perpétuelle.

LIV. — Les dogmes, les sacrements, la hiérarchie, tant dans leur notion que dans la réalité, ne sont que les interprétations et les évolutions de la pensée chrétienne, qui ont développé et perfectionné par des apports extérieurs le petit germe latent dans l'Évangile.

LV. — Jamais, en vérité, Simon Pierre n'a même soupçonné que le Christ lui eût délégué la primauté dans l'Eglise.

LVI. — L'Eglise Romaine est devenue la tête de toutes les Eglises, non pas par une disposition de la divine Providence, mais en vertu de circonstances purement politiques.

LVII. — L'Eglise se montre ennemie du progrès des sciences naturelles et théologiques.

LVIII. — La vérité n'est pas plus immuable que l'homme lui-même, puisqu'elle évolue avec lui, en lui et par lui.

LIX. — Le Christ n'a pas enseigné un corps déterminé de doctrine qui fût applicable à tous les temps et à tous les hommes, mais il a plutôt inauguré un mouvement religieux qui s'adapte ou qui doit être adapté à la diversité des temps et des lieux.

LX. — La doctrine chrétienne fut, en ses origines, judaïque, mais elle est devenue, par évolutions successives, d'abord paulinienne, puis johannique, enfin hellénique et universelle.

LXI. — On peut dire sans paradoxe que, du premier chapitre de la Genèse au dernier de l'Apocalypse, aucun chapitre de l'Écriture ne renferme une doctrine absolument identique à celle que l'Eglise enseigne sur la même matière, et, par conséquent, qu'aucun chapitre de l'Écriture n'a le même sens pour le critique et pour le théologien.

LXII. — Les principaux articles du Symbole des Apôtres n'avaient pas pour les chrétiens des premiers siècles la même signification qu'ils ont pour ceux de notre temps.

LXIII. — L'Eglise se montre incapable de défendre efficacement la morale évangélique, parce qu'elle se tient obstinément attachée à des doctrines immuables qui ne peuvent pas se concilier avec les progrès modernes.

LXIV. — Le progrès des sciences exige que l'on réforme les concepts de la doctrine chrétienne sur Dieu, sur la Création, sur la Révélation, sur la Personne du Verbe Incarné, sur la Rédemption.

LXV. — Le catholicisme d'aujourd'hui ne peut se concilier avec la vraie science que s'il se transforme en un christianisme non dogmatique, c'est-à-dire en un protestantisme large et libéral.

Le jeudi suivant, 4 du même mois de la même année, rapport de tout ceci ayant été fait très soigneusement à Notre Très Saint-Père le pape Pie X, Sa Sainteté a approuvé et confirmé le décret des Eminentissimes Pères, et Elle a ordonné que toutes et chacune des propositions ci-dessus consignées fussent tenues par tous comme réprouvées et proscrites.

PIERRE PALOMBELLI.

Notaire de la S. I. R. U.

Trésor Spirituel

Les Coopérateurs Salésiens qui, après s'être confessés et avoir dévotement **communié**, visiteront quelque église ou chapelle publique, de même que ceux qui, vivant en communauté, visiteront leur Oratoire, et y **prieront** aux intentions du Souverain Pontife, peuvent gagner l'INDULGENCE PLÉNIÈRE:

chaque mois:

- 1) un jour dans le mois, à leur choix;
- 2) le jour où ils feront l'exercice de la *Bonne Mort*;
- 3) le jour où ils assisteront à la conférence mensuelle.

du 1^{er} au 31 octobre:

- 1) le 6 octobre, solennité du Très-Saint Rosaire;
- 2) le 13 octobre, fête de la Maternité de la B. V. M.;
- 3) le 20 octobre, fête de la Pureté de la B. V. M.

De plus, toutes les fois que les Coopérateurs réciteront cinq *Pater*, *Ave* et *Gloria* pour la prospérité de l'Eglise, et un autre *Pater*, *Ave* et *Gloria* aux intentions du Souverain Pontife, ils gagneront toutes les Indulgences des Stations de Rome, de la Portioncule, de Jérusalem et de S. Jacques de Compostelle.



Matto-Grosso (Brésil)

III.

Sommaire: *Baire souverain — Baires subalternes — Naissance d'un sauvage — Baptême — Circoncision et dénominations — Mariage — Divorce — Motifs de la mort — Signes sinistres — Traitement des maladies — Mort d'un sauvage — Funérailles — Baciviriri de regrets — Lamentations et prières — Destinée des âmes — Leurs souffrances — Séjour des Aroes — Fonctions des Aroes — Places des âmes des « Bororos-Coroados ».*

Baire souverain (fig. 11).

Élection. — Lorsque un sauvage se sent attiré par les choses invisibles, environ vers sa seizième année, les dieux commencent à l'influencer, faisant en sorte que le jeune homme se distingue par certaines excursions sur les bords de quelque fleuve ou de quelqu'un des étangs ou lacs situés dans les environs de son village.

Assis sur le sable, il repasse les chants appris de son *Baire* défunt, puis, sur le tard, au gazouillement des chanteurs ailés et lorsque l'étoile brillante disparaît à l'horizon, il regagne sa demeure, plongé dans une profonde méditation...

Les *Pagès* et *Caciques*, intrigués par les fréquentes sorties du jeune sauvage, l'accompagnent à la dérobée, cherchant à découvrir l'occupation du solitaire; parvenus à leur but, ils en font part à leurs inférieurs qui, dès ce moment traitent avec un grand respect et beaucoup d'affabilité le jeune *bororó* destiné à être un jour leur *Baire* souverain.

L'enfant, absolument possédé par les esprits, s'éprend d'une telle façon de la solitude que au moment où on s'y attend le moins, il se trouve transporté au sein des forêts où, seul, il est spectateur des apparitions de *Bope*, *Mareba* et *Tupá*, divinités avec lesquelles il s'entretient

joyeusement, soit au sujet des charmes et de la beauté des cieus, soit au sujet de la classification des esprits. Journellement, et par les mêmes divinités, il se sent transporté dans ces mêmes cieus, où des profondeurs de leur gloire, elles lui communiquent la science infuse, lui apprennent les secrets de la nature et de la vie, lui révèlent les mystères de sa religion, lui inculquent les lois et lui apprennent qu'il a été choisi, parmi tous les sauvages, pour être le chef suprême de la tribu.

Après quatre lunes, temps nécessaire pour la formation et ordination du nouveau grand-prêtre et monarque, le jeune homme retourne à son village où, au milieu d'une joie délirante il est accueilli et proclamé *aroe-torari* par les *Baires* subalternes et par les *Caciques* qui, conjointement avec leurs guerriers, déposent leurs armes aux pieds du nouveau souverain, lui jurant fidélité et lui promettant assistance envers et contre tous.

Attributions. — Le *Baire* tout-puissant devient donc roi, grand-prêtre, docteur, médecin, juge suprême, maître des éléments de la nature, chargé d'assigner les noms et de circoncire les nouveaux-nés. En puissance, il est supérieur aux *Aroes*, *Bopes*, *Marebas* et *Hayges* malins; en dignité, il est égal aux *Baregues* et au *Hayge* bons. Les divinités comparaissent à son appel; il chasse des corps les mauvais esprits et les maladies; il a le don de la bilocation; il envoie le feu du ciel contre ses ennemis et la mort contre les sauvages pervers. Invulnérable enfin aux maux et misères de cette vie, il est doté de la vertu omnipotente des dieux. En plus de tout ceci, il est en relation avec les *Bopes* et les *Marebas* qui habitent le sixième ciel, ainsi qu'avec ceux qui sont placés au-dessus; il entretient des rapports avec les *Baregues*, les *Tupá-Dogues* et même avec *Tupá* (l'Être inconnu). Il commu-



Baire Souverain.

nique directement avec les quatre premiers et médiatement avec les derniers; il n'a de contact avec les malins esprits qu'en cas d'exorcisme.

On peut donc en conclure que les *Baires* tout-puissants font l'office du diable dans les relations avec leurs subalternes.

Ravissements. — Comme le *Baire* tout-puissant a déjà savouré, dans ses ravissements, les délices des cieux, il est si aimant de cette gloire qu'il resterait toute la vie en extase s'il ne s'efforçait de trouver des distractions dans le courant de la journée. La nuit, bercé par un sommeil rêveur, il parcourt l'immensité des cieux; de ces hauteurs, en vertu de la vue que possèdent les dieux, il scrute les cœurs et sonde les consciences de ses inférieurs; il visite ses compagnons du neuvième ciel et, en leur compagnie, il passe des moments de paradis. De là les *Barègues* le conduisent au ciel de *Tupá* pour ensuite le faire descendre jusqu'aux profondeurs de la terre, jusqu'au séjour des *Aroes* qu'il soigne et console.

Autrefois les *Aroes*, ainsi que les dieux, ne s'étaient point manifestés aux sauvages, ce qui faisait qu'ils ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme (croyance, aujourd'hui, généralement admise), surtout après les apparitions répétées des *aroes* ou âmes des sauvages déjà morts et qui ne sont autre chose que les mêmes démons travestis.

L'extase prend fin vers l'apparition de l'aurore. Suivant le système philosophique des *Baires*, leur âme, quoique dotée des mêmes facultés que la nôtre, est matérielle, car, en effet, quittant la région des *aroes*, elle n'arrive à s'unir au corps que lorsque le soleil rayonne, tout comme s'il lui fallait du temps pour franchir les espaces, étant donné qu'elle est un esprit.

Alors le *Baire* feignant que son esprit est très las, se débat au milieu d'atroces convulsions, comme s'il voulait rejeter son âme par la bouche.

Baires inférieurs (fig. 12).

Élection. — S'il arrive que dans un village la mort décime tous les chefs, le *Baire* tout-puissant, les *Bopes* et les *Marebas* des cieux 5.e, 6.e et 7.e, ainsi que les premiers-nés du *Bope* et du *Mareba* du 8.e ciel, avec le premier-né de *Tupá*, procèdent à l'élection et formation des *Baires* subalternes; ils leur confient des pouvoirs presque égaux à ceux du *Baire* tout-puissant. Les subalternes appartiennent généralement à d'autres villages et ne viennent ici exercer leur ministère que sur l'inspiration et la recommandation des dieux.

Chemin faisant, leurs sciences infuses sont complétées par des ravissements qui achèvent leurs ordinations.

Le *Baire* tout-puissant et les subalternes ont

des visions réciproques; de manière que si personnellement ils ne se connaissent pas, c'est plutôt l'effet de certaines circonstances fortuites ou de la trop grande distance qui les sépare; mais à peine se rencontrent-ils que ce sont de très grands et très intimes amis.

Privilèges. — Ils sont conseillers, ministres, voire même juges du *Baire* souverain. Ils ont pouvoir sur les malheurs et accidents de la vie, sur les éléments de la nature et sur les esprits malins; ils sont tour-à-tour médecins, théologiens (à leur manière), avocats, protecteurs et défenseurs de leur religion, intermédiaires ou médiateurs entre le ciel et la terre, prophètes et doués eux aussi du don de bilocation.

Avec la permission du *Baire* suprême, ils ordonnent les chasses et président les *Bacúrú* et autres cérémonies semblables. Ils se trouvent directement en communication avec les *Bopes* et les *Marebas* des 5.e et 6.e ciel, avec les premiers-nés de *Tupá*, avec l'*Hayge* du ciel, les *Barègues* et les *Aroes*; ils ont un contact indirect avec les *Bopes* et les *Marebas*, princes des 7.e et 8.e cieux et aussi avec *Tupá*.

Ils ont pour tout exorcisme le soin des maladies, l'obligation de bénir les assemblées du *Mano* et du *Marido*, ainsi que le devoir d'accompagner et d'aider leur souverain dans les exorcismes contre les *Barègues* et les *Aroes* fâchés contre leurs sauvages pour cause de leurs excès dans les banquets.

Ravissements. — Toutes les nuits, ils sont transportés en esprit aux 5.e, 6.e et 7.e ciels qu'ils visitent minutieusement; de là ils descendent aux régions d'*Aroes* pour les reconforter. Tandis qu'ils se trouvent dans les différents cieux, ils peuvent voir tout ce qui se passe sur la terre et ils scrutent l'avenir, revenant vers le matin pour s'unir à leurs corps.

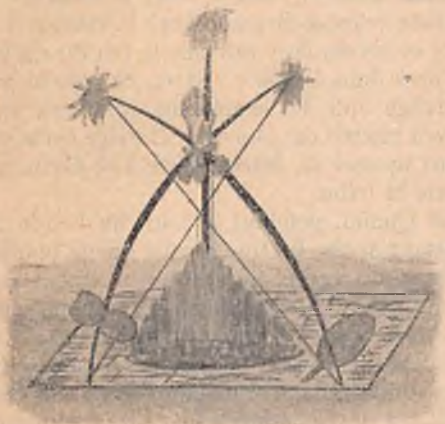
Naissance d'un sauvage. — Lorsque l'heure de la naissance de quelque enfant approche, un des *Baires* subalternes réunit différentes «cantaatrices» pour entonner de joyeux chants dans la maison de la femme en couches, afin qu'elle soit reconfortée et que ces moments difficiles lui paraissent moins pénibles. L'événement de la naissance d'un enfant est accueilli par de grandes démonstrations de réjouissances de la



Baire inférieur (fig. 12).

part des hommes; les femmes au contraire versent d'abondantes larmes jusqu'au moment où la malade entre en convalescence. Alors, toutes en groupe vont lui faire visite et la féliciter chaleureusement.

Baptême. — Le *Baire* subalterne, délégué par le *Baire* suprême convoque tout le village et invite tout le monde à l'accompagner chez l'enfant à baptiser; de là, processionnellement et chantant en *plein-chant moderne*, un *motu proprio sui generis*, on porte l'enfant jusqu'à un autel dressé à l'angle du *Bayto*. Cet autel consiste dans une natte étendue sur le sol, enduite de *roucou* et en une autre peinte de *brai* noir. Un peu distant des nattes se trouve un petit feu, et entre elles deux *bapos* (fig. 13). Sur



Dapos — *Parico* (fig. 13, 14).

ces derniers est placé un *parico* (fig. 14) qui soutient la *baragara* (fig. 15). Aux extrémités des nattes se voient de nombreuses plumes multicolores de perroquets, de hérons et d'éperviers.

Une fois arrivés à l'autel, la mère dépose la frêle créature sur une des nattes, et le *Baire* lui donne un petit *bapo* pour l'amuser, pendant que lui s'apprête à entonner le chant prophétique du sort futur du nouveau-né. Le chant terminé, il oint le corps de l'enfant d'*urucú*, puis ayant liquéfié le *brai*, il le mêle avec de la sève d'*almexica*, et avec ce mélange (semblable à l'huile jusqu'à sa solidification), il graisse la tête de l'enfant. Prenant ensuite les *bapos*, il répète le cantique et parvenu à la fin, il couvre le corps de l'enfant de plumes blanches et la tête de plumes rouges et vertes. Il prend alors la *baragará* et marque la place des trous qui, le jour suivant, devront être faits aux lèvres, aux oreilles et au nez du petit marmot. Avec cet acte est accomplie la cérémonie du baptême.

Circoncision et Dénomination. — Le lendemain et avec le même appareil, on apporte le

nouveau-baptisé qu'on assied sur la natte jusqu'au lever du soleil. Pendant l'attente le *Baire* entonne un chant, conjurant *Mareba* de libérer l'enfant de tout mauvais avenir. Lorsque le ciel commence à se colorer, le même *Baire* prend de la main droite la *baragará* et la tient comme si c'était une épée, la pointe en l'air; puis il commence un autre chant pour inviter les *aroes* à venir voir le nouveau *bororó*, et tout en chantant, il avance et recule devant l'enfant jusqu'à ce qu'apparaisse l'astre du jour. Il perce alors la lèvre inférieure, les oreilles et le nez du petit à qui il donne pour nom le nom de l'être que ses yeux virent pour la première fois. A dater de ce moment l'enfant est vraiment *bororó*. La mère le rapporte en toute hâte à la cabane, et, sur la tête, à l'endroit où le *Baire* a fait une tonsure, elle place une couronne de plumes écarlates et le présente au public qui le reconnaît définitivement comme compatriote.

Mariage. — Une mère qui prétend donner sa fille en mariage, prépare tout d'abord quelques mets, puis, à l'heure de midi, accompagnée de sa fille, elle les porte chez celui qu'elle a choisi pour futur gendre. Si le jeune homme accepte la main de la fille, il reçoit le cadeau qu'il remet à sa mère afin qu'elle y goûte; si celle-ci le savoure et le déguste, c'est signe qu'elle consent au mariage; si au contraire elle s'y refuse, elle marque par là qu'elle est contraire à cette union. Le cas échéant et bien que la jeune fille plaise au futur époux, l'alliance n'a pas lieu; s'il arrive que la fille ne soit pas du goût du jeune homme, il prend les présents qu'on lui offre, et les remettant à sa mère, il dit: « Maman, redonne ces mets à cette femme parce que je ne veux pas de sa fille pour compagne. » Si par hasard, la jeune fille plaît à la mère du garçon, bien que toutefois elle déplaie à celui-ci, il l'accepte sur les instances maternelles, mais la demoiselle ne reste point encore en sa compagnie. La mère de la future, durant quatre jours consécutifs et à la même heure, c'est-à-dire vers midi, doit apporter des mets à la mère du jeune homme, et celle-ci ne doit et ne peut les manger que le quatrième jour. Durant ce temps,



Baragara (fig. 15).

le futur va chaque soir mais très tard prendre gîte dans la famille de la demoiselle, en ayant bien soin de se lever de bon matin afin qu'elle ne l'aperçoive pas. Les quatre jours écoulés, il attend en ce dernier matin que la jeune fille se réveille et lui annonce que désormais il restera près d'elle.

Divorce. — Une infidélité, une omission des devoirs d'époux, une simple fantaisie ou quoi que ce soit sans même avoir la moindre importance, et c'est assez pour qu'il y ait matière au divorce. Si c'est l'époux qui en est la cause, l'épouse l'abandonne et si elle a quelque enfant en bas-âge, elle le tue; si au contraire l'épouse est fautive, le mari la bannit, ainsi que tous les enfants qu'il a eu d'elle. De son côté la répudiée en cherche un autre.

Motifs de la mort. — Si un sauvage lance une flèche sur l'un des animaux dans lesquels s'incarnent (émigrent) les esprits malins, et vient à le tuer, l'abandonnant ensuite aux vautours pour que ceux-ci en fassent ripaille, il encourt immédiatement la peine de mort. Cette condamnation est susceptible d'être commuée en travaux forcés ou même d'être pardonnée totalement si le coupable est ami du *Baire* suprême qui le sauve alors par ses puissantes prières et par ses exorcismes.

Sauf cette intervention du *Baire* tout-puissant, le sauvage encourt la peine de mort dans les cas suivants: s'il mange de la viande de quelque animal fréquenté par les esprits malins; s'il le fait avant que le *Bope* et le *Mareba* en aient mangé par la bouche du *Baire* tout puissant; s'il trouve des troupeaux de sangliers, et s'il en tue un sans l'offrir au *Baire* ou s'il le mange avant de l'avoir fait exorciser; s'il tue un cerf en en donnant la chair aux oiseaux du ciel, s'il mange du cerf, du *touyou* et de la *sariema*, sans exorcisme et sans prendre de remède; s'il refuse de croire au *Baire* suprême, d'exécuter ses ordres ou de mettre en pratique ses conseils; s'il révèle les mystères de sa religion à quiconque désirerait faire partie de la tribu; enfin s'il renie les divinités ou abjure définitivement les coutumes et usages de la tribu.

Les *Baires* sont hors de l'atteinte de ces peines. Ces *Baires*, ordinairement semblables aux démons des forêts, font croire, par ruse, aux sauvages que les dieux se courroucent à cause de leurs crimes, que les malins esprits s'emparent d'eux, leur occasionnant des maladies mortelles ou les tuant sans compassion. C'est pour cela que lorsque quelque pauvre sauvage est condamné à la mort, son *Baire* cherche par tous les moyens du monde à le tirer du nombre des vivants pour pouvoir ainsi maintenir sa parole, et si cela est nécessaire, il l'étouffe sous le plus

misérable prétexte, même bien souvent, sans le moindre prétexte,

Signes sinistres. — Les sauvages, imbus de doctrines pleines de superstitions, considèrent comme des indices de mauvais augure l'apparition de certains phénomènes météorologiques, astronomiques ou de certains animaux, etc. Les principaux phénomènes qui présagent pour eux de grands malheurs sont au nombre de huit:

1^o Si, dans une des nuits qui suivent les fêtes connues sous les noms de *mano* et de *marido curir*, il vient à tomber des bolides laissant après leur passage une traînée rouge, et si ces bolides sont vus dans leur chute par *barico* (l'épouse la plus vieille du *Baire*), c'est pour eux l'indice qu'un sauvage a été capturé par le chef des esprits malins; ceux-ci l'ont dévoré, et ensuite mêlant le sang (c'est-à-dire au figuré la traînée de flamme) et les os, ils y ont mis le feu et ont projeté le tout dans l'espace. Et en ce cas, le premier sauvage qui le lendemain semblera malade, devra mourir car alors le ciel exige cette victime pour apaiser sa fureur prête à se décharger sur toute la tribu.

2^o Quand, pendant le jour, un bolide tombe, laissant après lui une longue queue blanche, ou faisant un bruit qui frappe vivement les sauvages, ou qu'ils l'aperçoivent, cela indique que les *Baregues* sont furieux contre eux et veulent les détruire par la foudre. Et en ce cas un sauvage qui sera trouvé malade dans l'une des cases voisines devra mourir. Les *baregues* emportent ce malheureux pour en boire le sang, mais ne le dévorent pas, se contentant d'imbiber le cadavre d'une essence combustible, de l'enflammer et de le jeter dans l'espace.

Ce genre de mort peut toutefois être évité par l'efficacité de la vaillante lutte du *Baire* souverain contre les malins esprits et contre les *baregues*, et par les menaces faites par ce même *Baire* aux divinités de les abandonner toutes si elles laissent tuer le sauvage par lui protégé.

3^o Lorsque pendant le jour le soleil se maintient rougeâtre, lorsqu'il apparaît taché de noir, ou quand à ses côtes, s'aperçoit une nue couleur de rose, ce sont autant de signes qu'un indien doit mourir.

4^o Lorsque un oiseau de mauvais augure appelé *macasnam* vient à chanter, les épidémies planent sur les indiens, et l'un d'eux, pour conjurer le sort, doit aller connaître les secrets de l'autre monde.

5^o Lorsque *Bope*, *Mareba*, *Tupá* ou *Aroe* ne veulent pas parler, c'est signe que les *Braïdes* (civilisés) vont détruire la tribu; alors, un sauvage et un braïde doivent mourir pour le salut public.

6^o Lorsque, en songe, le *Baire* voit une tête

de mort et du sang versé, c'est signe qu'il tuera, le lendemain, le premier sauvage qui viendra lui parler.

7^o. Lorsque le *Baire* voit, en songe, le *Hayge* rebelle se promener en ce monde, il est certain que le premier sauvage qui, lui aussi, l'apercevra, allant contre la défense formelle, mourra, et ce sera précisément l'indien qui le lendemain s'entretiendra le premier avec lui.

8^o Si le *Baire* voit un des serpents qui séjournent avec les *Aroes*, c'est un signe qu'un indien devra mourir, et si cela n'arrive pas, ce sera grâce aux supplications du *Baire* tout-puisant.

Traitement des maladies. — Les maladies, pour les sauvages, ne sont pas autre chose que les esprits malins qui, annoncés par l'oiseau sinistre *macasnam*, viennent prendre possession de leur corps. Si l'un d'entre eux tombe malade et qu'il soit vertueux, le *Baire* doit le sauver à tout prix; il l'exorcise, appelle les *Aroes*, les *Boregues* et implore toutes ses idoles afin qu'elles chassent le diable du corps du malade. Si au contraire le *Baire* hait le malade, il l'étouffe, prétextant que Dieu veut cette vie. S'il l'aime, il le sauve, disant qu'il est repentant du mal qu'il fit autrefois. Que si parfois le *Baire* dit que l'infortuné guérira et que ce dernier vienne à trépasser, c'est *Mareba* qui a voulu s'amuser au moment de la guérison. Si le contraire se produit, c'est *Bope* qui n'a pas voulu la mort du malade.

Si c'est un indien pervers qui tombe malade, on lui fait un exorcisme solennel. Pendant que tout le village est consterné, en proie à la plus grande tristesse le *Baire* suprême qui déjà a prononcé la sentence du malade, se voit appelé d'urgence par un des plus proches parents du souffrant; il supplie les *Aroes* et les conjure d'entrer dans le corps de l'infortuné pour y produire une maladie inconnue. Pendant ces préparatifs, il prescrit aux *Baires* subalternes d'exorciser le malade durant trois jours consécutifs. Ce n'est qu'alors qu'il se rend chez le pauvre patient et lui fait connaître son crime (obligeant le démon à dévoiler le motif qui l'a fait entrer dans ce corps), et il interroge également les *Aroes* qui hantent la malheureuse victime, leur demandant pourquoi ils accélèrent la marche de la maladie. Comme il sait pertinemment que c'est parce que le malade s'est rendu coupable d'un ou de plusieurs crimes, il s'éloigne alors, manifestant sa grande indignation. Le désespéré malade, voyant son souverain sortir si brusquement de la case, gémit et soupire profondément tandis que sa famille, de plus en plus attristée, se lamente et pousse des cris déchirants.

A la tombée de la nuit, les *Baires* subalternes viennent l'exorciser et après cette dernière cé-

rémonie, le *Baire* souverain reparait pour cette fois et d'une voix terrible fixe au moribond le jour de la mort. Le fatal moment arrivé, les femmes s'empressent de se réunir près de l'être à sacrifier, et au milieu de pleurs vraiment écoeuvrants elles passent une couche d'*urucû* sur le malade. A cette minute précise le *Baire* souverain, sous prétexte de terminer les exorcismes, achève d'étouffer sa malheureuse victime.

Mais s'il arrive que le malade ne soit pas antipathique au *Baire* tout-puisant, on procède différemment. Encore cette fois le plus proche parent appelle le *Baire* qui, voyant le pauvre patient sur son lit ou plutôt sa natte de douleurs, interroge le démon sur les motifs qui l'ont déterminé à prendre possession de ce corps. Informé de ceux-ci, le *Baire* les fait connaître au malade et sans plus de cérémonie se retire; mais ému par les sanglots de l'épouse éplorée, à peine a-t-il fait quelques pas qu'il revient et demande au malade: « Où sens-tu le mal? » Dès qu'il le sait il le frotte dur et enjoint au démon de s'en aller, observant différentes et bizarres cérémonies qu'il nous serait trop long d'énumérer.

Qu'il nous suffise de savoir que le *Baire* enjoint à *Mareba* de se retirer, et cela pendant des heures jusqu'à ce que celui-ci se soit décidé à se soumettre à ses terribles injonctions. S'il arrive que le malade vient à décéder, c'est l'effet de la fatalité, attendu que *Bope* l'a fait passer au fil de l'épée vengeresse et que *Mareba* n'a pas voulu lui rendre la santé. S'il guérit, c'est tout comme: *Bope* et *Mareba* l'ont ainsi voulu. S'il arrive qu'au jour marqué pour la convalescence, l'état du patient empire, le *Baire* s'excuse disant que *Mareba* s'amuse, mais à peine cette divinité aura-t-elle fini de prendre ses ébats, le malade se rétablira. Si après un certain temps, le souffrant est en grand danger, le *Baire* se contente de lui dire que son manque de confiance est l'unique obstacle à la convalescence. S'il entre en agonie, il déclare à la famille que la main de Dieu s'appesantit sur son peuple, et si l'agonisant en réchappe, c'est *Mareba* qui l'a sauvé par sa miséricorde. En cas de guérison le *Baire* insinue à son malade de ne plus commettre de fautes et lui recommande de se purifier du malin esprit. Cette purification consiste tout simplement à oindre tout le corps d'*urucû*, à se parer de plumes blanches et de *Kidugouroù*, de couleur blanche (extrait de la plante du même nom) à vernir et peindre le front, etc., etc.

(à suivre).



GRÂCES ET FAVEURS

obtenues par l'intercession de Notre Dame Auxiliatrice

AIMONS pendant ce mois d'Octobre à pratiquer la dévotion au Saint Rosaire. La récitation de cette prière: *Ave Maria*, si simple en elle-même plaît plus que toute autre à la bienheureuse Vierge Marie. Ne nous en étonnons pas en nous rappelant qu'elle a daigné nous la donner elle-même. La Très Sainte Vierge agit et parle comme Dieu lui-même, avec poids et mesure. Elle ne dit rien, elle ne fait rien qui ne soit excellent, et elle se réjouit de ses œuvres. Le Rosaire est son œuvre; elle l'a donné à Saint Dominique pour servir à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Elle aime son invention, elle bénit son œuvre et elle comble de grâces de toutes sortes ceux qui récitent cette prière et la font réciter aux autres. Les courtisans des rois ne cherchent qu'une seule chose: être agréables à leur maître. Il semble que pour eux, l'unique vertu soit d'aimer ce qu'il aime, de vouloir ce qu'il veut; l'unique vice de ne pas approuver tout ce qui lui plaît. Ils sont prêts à tout pour gagner et conserver la faveur des puissants de la terre.

Pour nous qui sommes les serviteurs de la Reine du Ciel, et qui n'avons pas à craindre que notre souveraine nous demande ce qui serait indigne d'elle et de nous, pourquoi ne serions-nous pas prêts à tout comme eux pour attirer sa bienveillance? Ce qu'elle nous demande est si aisé! La récitation du Rosaire, voilà ce qu'elle veut de nous; voilà le moyen de lui plaire. Et il se trouverait quelqu'un qui refuserait à Marie ce qu'elle nous demande, l'hommage qu'elle aime tant à recevoir? Aimons donc le Saint Rosaire. Donnons à la bienheureuse Mère de Dieu, à notre Mère, la joie de nous le voir réciter souvent, mais tout spécialement pendant ce mois; donnons-lui la consolation de pouvoir, à cause de cette dévotion, nous combler de ses grâces les plus abondantes, spirituelles et matérielles.

Je vous envoie cette modeste offrande pour les Œuvres de Notre Dame Auxiliatrice, en reconnaissance d'une grâce temporelle très importante que nous venons d'obtenir, après avoir invoqué cette bonne Mère.

Paris, 28 juillet 1907.

S. de St. L.

Ayant eu mon mari bien malade, j'avais promis cinq francs à Notre Dame Auxiliatrice, s'il guérissait. Cette bonne Mère m'a exaucée et j'ai accompli aujourd'hui ma promesse. Je vous serais reconnaissante d'insérer cette faveur dans un des numéros du *Bulletin Salésien*.

Oran, 3 août 1907.

F. B.

J'avais invoqué Notre Dame Auxiliatrice, la suppliant de m'accorder une faveur pour ainsi

dire inespérée. Ayant été exaucée je m'empresse de remplir ma promesse et de m'acquitter envers cette bonne Mère en vous faisant parvenir ma modeste offrande de cinq francs.

Je demande à la Très Sainte Vierge de me continuer sa maternelle protection, et je vous prie d'insérer cette faveur dans le *Bulletin Salésien*.

Fénis, 18 août 1907.

P. C., *Coopératrice Salésienne*.

J'envoie ce mandat de dix francs pour remercier Notre Dame Auxiliatrice de la puissante protection qu'Elle m'a accordée dans des affaires temporelles d'une extrême importance.

Paris, 20 juillet 1907.

S. de St. L.

Etant très souffrante, il y a quelques mois, je faisais la promesse à Notre Dame Auxilia-

trice en laquelle je mettais toute ma confiance, que si mon état de santé s'améliorait sans être obligée de subir une opération, j'enverrais une offrande pour le pain des orphelins de Dom Bosco. J'ai été complètement exaucée et je viens aujourd'hui m'acquitter de ma dette et remercier ma bonne Mère du Ciel. Louanges et gloire lui soient rendues.

Douai, 2 août 1907.

* * *

Ayant obtenu une grâce signalée par l'intercession de Notre Dame Auxiliatrice, j'envoie à son Sanctuaire une humble offrande comme hommage de ma profonde et filiale reconnaissance.

Ayas (Aoste), août 1907.

* * *

Depuis quelques semaines, j'étais au lit avec une gastrite sans espoir de guérir de si tôt; bien plus, je ne pouvais trouver aucun repos, même et surtout la nuit. Bientôt le docteur craignit une congestion cérébrale, tant les maux de tête étaient violents, et résignée je me préparais déjà au redoutable passage. Mais le Seigneur en disposa autrement. Ma sœur qui vit avec moi m'engagea vivement à recourir à Notre Dame Auxiliatrice et à lui demander ma guérison. Nous commençâmes une neuvaine de prières auxquelles voulurent bien s'associer plusieurs de nos amies. Dès le second jour Marie faisait sentir sa puissante bonté; mes douleurs, intolérables jusque là, diminuaient et je pus reposer pendant quelques heures. À mon réveil tout symptôme inquiétant avait disparu. Le mieux se continuait à mesure que la neuvaine s'avancait, et quelques jours après j'étais complètement rétablie. Merci à Notre Dame Auxiliatrice qu'il me tarde d'aller saluer et remercier dans son Sanctuaire de Turin.

Briançon, 14 août 1907.

* * *

Ayant obtenu une grâce signalée, je vous envoie pour vos Œuvres la somme de cinq francs que j'avais promise à Notre Dame Auxiliatrice. Je vous serais reconnaissant de signaler cette faveur dans le *Bulletin Salésien* et de m'aider à remercier cette tendre Mère.

Nice, 2 septembre 1907.

* * *

Ci-joint la somme de vingt francs pour une Messe à Notre Dame Auxiliatrice et pour les Œuvres Salésiennes, en remerciement de l'amélioration de ma mauvaise santé, que j'ai

obtenue, et pour demander ma guérison complète.

Vitré, 3 septembre 1907.

T. G.

Les personnes énumérées dans la liste suivante déclarent devoir à Marie Auxiliatrice, honorée dans le Sanctuaire du Valdocco à Turin, de la reconnaissance pour des grâces et des faveurs obtenues par son entremise à la suite de prières, aumônes, sacrifice de la Messe, etc.

Anvers — Anonyme: 5 fr. pour grâce reçue.

Bordeaux — R. L. de B.: 100 francs en action de grâces à Notre Dame Auxiliatrice pour une guérison obtenue.

Caen — V^e A. L.: 10 fr. en reconnaissance d'une grâce obtenue.

Cogne (Turin) — D. P. G.: 3 fr. Reconnaissance à Marie pour m'avoir aidé dans mes examens.

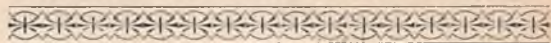
Isère — Anonyme: 4 fr. 50 en reconnaissance à Marie Auxiliatrice.

Le Puy — R. D. 20 fr. comme remerciements d'une grâce temporelle.

Lyon — P. R.: 12 fr. pour six messes dont une en actions de grâces à Marie Auxiliatrice pour une guérison obtenue.

Montauban — J. D. G.: Reconnaissance à Notre Dame Auxiliatrice.

Saint-Alban (Lozère) — C. E.: 5 fr. à Notre Dame Auxiliatrice en reconnaissance d'une faveur signalée, obtenue par son intercession.



Bibliographie

Livres gracieusement offerts à notre Direction.

ÉTUDES — 5 août 1907: Décret de la Sainte Inquisition du 3 juillet 1907 — Art et Archéologie — À propos de la basilique de Fourvière, *Sainte-Marie Perrin* — La Notion de vérité dans la « philosophie nouvelle », *J. de Tonquédec* — La tradition chrétienne dans l'histoire, *Adhémar d'Alès* — L'Évolutionisme religieux condamné par le Saint-Siège, *Eugène Portalé* — Le Décret du Saint-Office — Sa valeur juridique, *Lucien Choupin* — Bulletin aéronautique — La Question du point en ballon, *Henri Degout* — Revue des livres — Notes bibliographiques — Événements de la quinzaine.

ÉTUDES — 20 août 1907: Madagascar — I. Premiers occupants, Anciens missionnaires, *Pierre Suau* — Un saint laïque: Herbert Spencer, *Lucien Roure* — Le Pêché des Missionnaires — La question du clergé indigène, *Alexandre Brou* — Autour d'un foyer stable — L'Émigration basque, *Pierre Lhande* — Au pays de la neige, de la lune et des cerisiers en fleur, *Louis Chervoillot* — Bulletin d'ancienne littérature chrétienne, *Adhémar d'Alès* — Revue des livres — Notes bibliographiques — Événements de la quinzaine.



CHRONIQUE SALÉSIENNE

TOURNAI (Belgique). — Orphelinat S. Charles. — Rapport annuel lu à la distribution des Prix.

Monsieur le Vicaire Général,

Votre présence au milieu de nous ne fait pas que rehausser l'éclat de cette fête; elle est encore un nouveau témoignage de votre sympathie pour les humbles fils du Vénérable Dom Bosco, en même temps qu'un encouragement pour nos chers élèves. Aussi bien, je suis heureux, au nom de mes confrères et de nos enfants, de vous présenter, avec l'hommage de notre filiale vénération, nos remerciements les plus sincères.

Mesdames et Messieurs,

L'année scolaire va se clore, c'est l'heure des rendements de compte annuels, et vous attendez avec une légitime impatience que l'on vous dise le résultat de ces longs mois de travail; car enfin cette œuvre est votre œuvre, c'est votre charité qui a reconstruit cet asile, et nos orphelins sont vos fils d'adoption.

Pour plus de clarté, le rapport que je vais avoir l'honneur de vous lire, consacre un chapitre spécial à chacune des trois catégories qui se partagent votre sollicitude — les apprentis, les latinistes — les écoliers.

APPRENTIS.

De tout temps les supérieurs de l'Orphelinat S. Charles ont eu un faible pour les apprentis. Ce n'est pas une critique, c'est la simple constatation d'un fait. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les rapports des années précédentes pour en être pleinement convaincu; et le titre d'École Professionnelle sous lequel on s'est accoutumé à désigner l'Orphelinat, ne semble pas inventé pour contredire cette assertion. Au reste, ces préférences, les Supérieurs les ont avouées au début de l'année scolaire, quand ils résolurent, par compensation, de consacrer les efforts de 1907 aux deux autres catégories. Nous verrons tout à l'heure avec quelle fidélité ils ont tenu leurs promesses.

Mais il ne faudrait pas croire à l'avance que ces résolutions aient fait oublier leurs chers apprentis: Chassez le naturel, dit le poète, il revient au galop. Il est revenu le naturel, sans préjudice d'ailleurs pour messieurs les étudiants.

Parcourez nos ateliers et vous constaterez partout des améliorations notables dans le matériel, la disposition, l'éclairage. Ajoutez à cela la création d'un atelier de forgerons; l'édification d'une immense remise pour les bois de la menuiserie et de la sculpture; les dépenses faites pour rendre plus attrayantes et plus fructueuses les classes du matin et du soir, plus utile et plus intéressant le cours de dessin professionnel et artistique; les dépenses nouvelles pour la musique, le théâtre, la bibliothèque, la salle de jeux; la création d'un cours de politesse,

d'un cours d'économie politique et sociale, et la formation d'une société de gymnastique dont le succès d'ailleurs n'a pas attendu le nombre des années, mais qui a nécessité l'achat d'un matériel fort coûteux. Ouvrez enfin les gros livres du Père Préfet, et voyez si je n'avais pas raison de vous citer tantôt la sentence du poète.

Reste à savoir comment les apprentis ont témoigné leur reconnaissance pour ces attentions particulières dont ils ont été l'objet.

Les chiffres que je vais vous citer vous le diront éloquemment. Sur 90 élèves: Pour la conduite 30 ont obtenu la note *Très bien*, 28 la note *Bien*.

Les 32 autres ont fait des efforts, mais leur bonne volonté s'est affaiblie à certains moments; ils ont la note assez bien ou passable.

Pour le travail, 41: *Très bien*; 27: *bien*; 20: *assez bien* ou *passable*; 2 seulement ont eu la note: *médiocre*.

Pour les classes de matin et du soir, 52: *très bien*; 25: *bien*; 13: seulement *assez bien passable*.

A noter le départ de deux élèves qui avaient fini leur apprentissage et dont les patrons sont venus nous faire l'éloge.

LATINISTES.

Je vous l'ai dit: ils furent un peu oubliés les années précédentes. Aussi bien les ressources manquaient et il fallait attendre des jours meilleurs. Il paraît que cet âge d'or est encore à venir, et cependant on s'est lancé dans les grandes entreprises avec une confiance sans borne en la divine Bonté. Que voulez-vous; nous n'avons pu résister au pressant appel des Pasteurs redisant la plainte du Maître: « Le champ du Père de famille est vaste et il manque de bras pour le bien travailler ». Naguère encore, notre évêque vénéré mêlait sa voix à ce lamentable concert et il prêchait énergiquement le recrutement sacerdotal. Nous nous sommes donc résignés à tous les sacrifices pour contribuer dans la plus large mesure possible à l'œuvre des œuvres, à la formation de futurs prêtres: achat de livres réclamés par les nouveaux programmes: ameublement des classes; installation d'appareils de chauffage, et surtout... la construction de nouvelles classes. C'est là, me direz-vous, tenter la divine Providence. Oui, sans doute; mais n'est-ce pas Dieu lui-même qui semble nous contraindre de le tenter ainsi. Chaque jour, il nous est arrivé des demandes d'acceptation, plus intéressantes les unes que les autres; notre cœur a cédé, un de plus ou de moins, Dieu y pourvoira... et les primaires se multipliant ont resserré les latinistes, et finalement les murs ne pouvant s'écarter, on a dû chercher du terrain pour construire ailleurs. On a donc chassé les poules et on a bâti à l'endroit du poulailler, Dieu sait avec quel tracass! Heureux, si à la place de quatre ou cinq séminaristes, nous pouvions désormais en compter chaque année une bonne quinzaine. C'est pour le succès de cette entreprise, entreprise ardue à cause

de la rareté des vocations que j'ose réclamer le concours de vos prières et l'argent de votre bourse. Il ne saurait mieux être placé, car nos étudiants, comme nos apprentis, savent reconnaître les bontés dont ils sont l'objet, par leur conduite, leur travail, leur piété. Leurs notes qui s'uniront à celles des primaires pour former le rapport annuel du groupe des étudiants et que je vous lirai tout à l'heure, en feront foi.

PRIMAIRES.

Un mot seulement; ils m'en voudraient de les avoir oubliés.

Mesdames, messieurs, vous n'ignorez pas que les ennemis de la religion s'attaquent malicieusement aux âmes les plus jeunes; ils savent bien que leurs esprits dociles se laissent imprégner par tout ce qui frappe leurs yeux ou leurs oreilles. Il est donc nécessaire d'ouvrir des écoles, des orphelinats pour recueillir les jeunes enfants qui pourraient devenir la proie de l'éducation athée. C'est la principale raison d'être de nos classes primaires. Il y en a une autre. Comme je vous l'ai dit tantôt, à l'époque néfaste que nous traversons, les vocations sacerdotales ne peuvent plus germer au milieu du monde comme autrefois. Aujourd'hui, quand un enfant appelé de Dieu ose révéler sa sublime vocation, on s'étonne, on ne veut pas le croire, on le tourne en ridicule, on l'oblige à se taire... et c'est ce qui explique le dépeuplement progressif des séminaires. Chez nous, au contraire, grâce à la douce influence de la piété, ces vocations s'épanouissent et se développent tout naturellement, et c'est une recrue pour nos classes latines.

Les primaires forment donc une catégorie intéressante; vous saurez d'ailleurs quelle place ils occupent dans la maison, lorsque je vous aurai dit qu'ils sont le nombre et la force. — Quatre-vingt-dix, c'est pas rien, comme le dit si drôlement l'un d'eux — c'est toute une compagnie divisée en quatre sections correspondant aux classes de 10^e, 9^e, 8^e, et 7^e des autres collèges. Ils sont le nombre; ils sont aussi la force, la force qui obtient tout du bon Dieu, et je vous engage, quand vous aurez une grâce à demander, à leur confier la charge de vous l'obtenir.

Leur travail et leur conduite, durant l'année 1906-07, reste pour leurs maîtres une grande consolation. Vous avez vu de quelle énergie ils sont capables au jour où ils ont voulu, eux aussi comme les grands, marcher au pas, élever des pyramides et gesticuler en mesure les exercices de la gymnastique suédoise. Leurs notes témoignent bien mieux encore de leur bonne volonté.

Notes des latinistes et des primaires réunis sur 115 élèves. Pour la conduite, 40 ont obtenu la note *Très bien*; 32 la note *bien*. — La légèreté à certaines heures a triomphé de quelques volontés encore bien jeunes et 43 ont seulement obtenu la note *assez bien* ou *passable*.

Pour le travail, 42: *Très bien*; 40: *bien*; 30: *assez bien* ou *passable*; 3: *médiocre*.

Comme l'année dernière, quatre élèves qui ont achevé leurs études latines, rentrent, cette année, dans la cléricature.

Tel est, Mesdames et Messieurs, avec la perfection-

nement moral de notre petit monde, le résultat consolant de nos efforts et de vos sacrifices. Mais cette consolation que vous partagez avec nous n'est qu'une faible récompense de votre dévouement; vous en espérez une autre merveilleusement plus belle et plus stable. Dieu l'a déclaré: Ceux qui se dépensent au salut de la jeunesse brilleront dans la cité bienheureuse comme les astres au firmament; Dieu tiendra sa promesse, et, en ce jour béni où tout parle du ciel, il me semble voir les anges tressant des couronnes de gloire que Jésus Christ déposera sur vos fronts au jour des récompenses éternelles.

TOURNAI. — La solennité de l'Assomption et la distribution des Prix.

Fidèles aux pieuses traditions de nos ancêtres, nous avons clôturé l'année scolaire en la fête de l'Assomption. Il reste que le 15 août 1907 a été une journée consolante pour nos Bienfaiteurs, nos chers enfants et pour nous-mêmes. Les anciens de Lille et de Tournai, venus en grand nombre du nord de la France et des quatre coins de la Belgique pour applaudir aux succès de leurs jeunes frères, nous ont grandement édifié par leur touchante piété durant les cérémonies religieuses de la journée.

Aux agapes fraternelles où toute la famille s'est trouvée réunie, les anciens ont rappelé avec joie les souvenirs d'antan. A vêpres le prédicateur a parlé du bonheur du ciel et des efforts tentés par le démon des vacances pour nous en priver. — Avant la distribution des Prix présidée par M. le Vicaire Général Durey, les Benjamins de l'Orphelinat ont exécuté avec succès le « Chat Botté », opérette enfantine en quatre actes.

Un *Te Deum* d'action de grâces a été chanté à la gloire de Dieu, avec toute la force des 31 jeunes poitrines, et tous, jeunes et anciens, agenouillés au pied du Très-Saint Sacrement, ont promis à Notre Seigneur et à la Vierge Auxiliatrice, de rester leurs fidèles enfants.



Vie de Marguerite Bosco

MÈRE DE DOM BOSCO

CHAPITRE XI.

Marguerite envoie Jean aux écoles de Castelnuovo et de Chieri — Belles paroles d'une Mère sur la vocation de son fils. — Jean est ordonné prêtre.

La réalisation des projets si chers à la mère et au fils semblait désormais impossible. La mort de D. Calosso était pour eux un désastre humainement irréparable.

L'élève pleurait sans cesse le maître bienaimé. Il y pensait le jour, il en rêvait la nuit; Marguerite effrayée pour sa santé, l'envoya quelques semaines chez son grand père à Capriglio.

Antoine persévérerait d'ailleurs dans son opposition avec une telle opiniâtreté, que Marguerite résolut d'en venir au partage des biens paternels.

La minorité de Joseph et de Jean compliquait la difficulté de l'entreprise; les formalités à remplir étaient nombreuses, les dépenses considérables; Marguerite persévéra néanmoins dans sa résolution. Il fallut plusieurs mois pour aboutir mais finalement on se dégagea de toute entrave,

nommé Jean Robert, tailleur de profession, bon chanteur, et musicien passable, qui voulut bien accepter Jean en pension.

Marguerite accompagna son fils jusqu'à sa nouvelle demeure et lui laissa pour adieu:

« Aime bien la Madone! »

Tout allait à merveille, quand un incident malheureux vint jeter le trouble dans cette excellente situation.

M. Vixano, professeur de Jean, fut nommé



Turin-Valsalice — Tombeau de Dom Bosco.

et Jean put fréquenter l'école publique de Castelnuovo, aux environs de Noël 1828. Il avait alors treize ans.

Étudier seul à la maison, fréquenter l'école publique, recommencer la grammaire italienne, tout cela fut une rude épreuve pour notre écolier. Des Becchi à Castelnuovo il y a loin, et quatre fois pas jour, il fallait faire la route; c'était vingt kilomètres à parcourir, et les chemins étaient souvent impraticables.

Par raison d'économie et pour avoir l'enfant sous ses yeux, Marguerite avait éloigné le terme de la séparation. Il fallut en prendre son parti.

Elle trouva à Castelnuovo un brave homme,

curé de Mondonio, au diocèse d'Asti, et prit possession de sa paroisse en 1829. Castelnuovo demeura quelques temps sans maître de latin; la place ne fut occupée que plus tard et par un professeur incapable.

La discipline n'existait pas dans sa classe, par conséquent le travail était nul, et les progrès de Jean furent non seulement retardés, mais paralysés.

Par bonheur la fermeté de Marguerite était à la hauteur de l'épreuve. Sans hésiter, elle résolut d'envoyer Jean à l'école publique de Chieri, ville assez importante, située à quelques lieues de Castelnuovo.

Elle le conduisit elle-même, et, en le présentant à l'honnête famille qui l'accueillait avec joie, elle leur dit: « J'ai fait mon devoir, Jean fera le sien, j'espère, et vous serez content de lui. »

Jean termina ses leçons de latin avec succès.

Le moment de choisir un état de vie, moment solennel, était arrivé. Le jeune homme déclara que la vocation de prêtre séculier n'était pas la sienne, et que la vie du cloître, vie de méditation et d'étude allait mieux à ses goûts.

Dans la question si grave de la vocation, Marguerite n'essaya jamais d'influencer son fils.

Projets d'avenir, espoir d'une existence plus commode, désirs d'ailleurs assez légitimes, de voir son fils près d'elle, d'habiter avec lui quand il serait prêtre, tous ces rêves maternels étaient étrangers à son esprit et à son cœur. Si Jean l'interrogeait là-dessus, sa réponse était invariable:

« Je ne veux que le salut de ton âme, le reste m'importe peu. »

Pour entrer aux Franciscains, Jean était obligé de se munir des attestations d'usagé, et, par conséquent, il dut confier à son curé sa détermination.

Le bon curé n'eut rien de plus pressé que de courir aux Becchi et d'informer Marguerite. Il lui fit observer que le champ du diocèse était vaste, que les ouvriers étaient peu nombreux, et que Jean pourrait faire un grand bien dans le ministère paroissial; puis il ajouta les paroles humaines qui devaient achever, à son avis, de convaincre Marguerite:

« Jean a reçu de Dieu des dispositions peu ordinaires; il peut réussir et briller dans la carrière ecclésiastique; la voie des honneurs et de l'aisance lui est ouverte. Vous n'êtes pas riche, les années s'accumulent, la vieillesse arrive; qui prendra soin de vous, s'il entre en religion? Prenez donc en main vos intérêts et travaillez avec moi à l'éloigner du couvent. »

Marguerite remercia le digne curé de ses avis charitables, et, sans lui laisser entrevoir sa pensée, elle se rendit à Chieri.

En embrassant son fils, le sourire sur les lèvres, elle lui dit: « M. le curé m'a dit que tu voulais être religieux, est-ce vrai? »

— Oui, mère, et vous n'y mettez pas obstacle, je pense?

— Non, certes; je te prie seulement de réfléchir et de bien examiner le grand pas que tu vas faire; tu pourras alors marcher au but sans regarder ni à droite ni à gauche. Il faut d'abord sauver ton âme. Le souci de mon avenir ne doit pas influencer ta décision.

« Le bon curé s'imagine que la question de mes intérêts doit peser sur ta résolution. Moi, j'ai confiance en Dieu. Je ne désire et n'attends rien

de toi, je suis née pauvre, j'ai vécu et je veux mourir pauvre.

« *En te faisant prêtre séculier, si tu devais être riche, sache-le bien, je ne le verrais plus, je ne mettrais plus les pieds dans la maison.* »

En prononçant ces paroles, le visage toujours calme de Marguerite avait pris une telle expression d'autorité, sa voix vibrait avec une telle énergie, que son fils en fut rempli d'admiration et touché jusqu'aux larmes.

L'amour de cette femme pour la pauvreté, sa délicatesse extrême à rejeter à l'avance tout ce qui semblait venir du bien d'autrui, n'était pas de vaines formules, on le vit plus tard.

Malgré la modicité, la pénurie même de leurs ressources, Marguerite et Joseph surent venir en aide aux enfants que Dom Bosco recueillit dans la suite à l'Oratoire.

Jean réfléchit et prit conseil. Un saint prêtre, Dom Cafasso, le dissuada d'entrer aux Franciscains. « Va, dit-il, au séminaire, et laisse faire la Providence. »

Dom Cafasso, sans doute éclairé du ciel, semblait entrevoir la mission de Jean Bosco.

En apprenant la détermination de son fils, Marguerite dit simplement: « J'en suis heureuse, si c'est la volonté de Dieu.

Jean subit avec succès l'examen de cléricature et fut admis à revêtir l'habit ecclésiastique. Le jour de son enrôlement définitif dans les rangs de la milice sainte fut pour lui un grand jour.

Prendre les livrées du sacerdoce, c'était, à ses yeux, en prendre les vertus et résoudre la question de son éternité. Il s'y prépara donc par une pieuse neuvaine de prières.

Le jour de Saint-Michel, 29 septembre 1835, il s'approcha des sacrements avec une ferveur singulière, et le théologien Michel Antoine Cinzano, prévôt de Castelnuovo d'Asti, bénit la soutane et l'en revêtit à la messe solennelle.

Le 30 octobre de la même année, Jean devait entrer au Séminaire. Le petit trousseau était achevé. La mère, toute pensive, ne détachait pas son regard de son fils et semblait avoir une communication à lui faire. La veille du départ, dans la soirée, seule avec lui, elle épancha son cœur:

« Mon enfant, dit-elle, tu as revêtu l'habit du prêtre. J'éprouve la consolation qu'une mère peut ressentir du bonheur de son fils; mais souviens-toi que ce n'est pas l'habit qui fait le prêtre, c'est la vertu. Si tu devais un jour déshonorer ce vêtement d'honneur, par charité quitte-le; mieux vaut cent fois demeurer un pauvre paysan que de vivre en prêtre négligent et oublieux de ses devoirs.

« Quand je t'ai mis au monde, je t'ai consacré

à la Madone; depuis ce jour, j'ai fait mon possible pour remplir ton cœur d'une tendre dévotion pour elle. Désormais sois à la bonne Mère tout entier, et si tu as l'honneur d'être prêtre, *sous l'apôtre de Marie.* »

En disant ces dernières paroles, Marguerite était émue jusqu'au fond du cœur. Jean pleurait :

« Mère, je n'oublierai pas vos paroles; elles seront le trésor de ma vie. Merci! »

Le lendemain, Jean se rendait à Chieri. Il entra au Séminaire et, en six années, il achevait ses cours de philosophie et de théologie.

Le jour mémorable entre tous de l'ordination du sacerdoce eut lieu la veille de la fête de la Sainte Trinité, 5 juin 1841.

Le nouveau prêtre Jean Bosco célébra sa première messe à Turin, dans l'église de Saint François d'Assise, assisté de son directeur et ami Dom Cafasso, maître des conférences de théologie morale.

On attendait Jean Bosco dans son pays natal avec d'autant plus d'impatience que depuis un grand nombre d'années, on n'avait pas eu la messe d'un nouveau prêtre; mais il préféra pour les premiers jours le silence et la paix.

Le lundi il célébra sa seconde messe à *La Consolata* en reconnaissance de toutes les grâces obtenues du Seigneur Jésus, par l'intercession de sa Mère. Le jeudi de la même semaine, fête du Très-Saint Sacrement (*Corpus Domini*), Jean se rendit enfin au désir de ses compatriotes, il chanta la grand'Messe à Castelnovo et fit la procession solennelle.

Ce jour-là, M. le curé voulut réunir à sa table le fils, la mère, quelques parents de Marguerite et les notables du pays. L'allégresse fut générale, car Jean était fort aimé et tous les habitants de Castelnovo se réjouissaient de son bonheur.

Le soir, au retour, quand le prêtre de Jésus-Christ aperçut l'humble demeure où, vers l'âge de neuf ans, l'avenir lui avait été révélé dans un songe prophétique, ses yeux se remplirent de larmes:

« Qu'elle est bonne, s'écria-t-il, cette Providence divine qui de si bas a élevé si haut un pauvre enfant, jusqu'à lui donner un rang parmi les princes du peuple de Dieu! »

« Sa mère est au comble de la joie, et, le soir, seule à seul, elle lui dit:

« Te voilà donc prêtre, mon cher fils, te voilà près du Seigneur; mais, mon enfant, commencer à dire la messe, c'est commencer à souffrir. Ce ne sera point demain, peut-être, mais ce sera bientôt, et tu verras par expérience que ta mère a dit la vérité.

« Chaque jour, je le sais, vivante ou morte, tu prieras pour moi. Cela suffit. Ne prends aucun souci de la mère, ne pense qu'au salut des âmes. »

Quelle haute philosophie chrétienne dans ces paroles d'une simple paysanne, et comme elle disait vrai!

A qui veut sauver les âmes, il n'est pas d'autre voie que celle du Calvaire.

L'assurance qu'elle avait donnée à son fils de n'entraver en aucune manière sa liberté, ne fut point démentie par les faits.

Jean put se retirer au *Convict* (séminaire) de Saint François d'Assise, à Turin, pour étudier, pendant deux ans, la morale, puis se consacrer entièrement au salut de l'enfance et de la jeunesse.

Sa mère n'éleva jamais une plainte sur l'éloignement de ce fils bien-aimé.

Coopérateurs défunts.

France.



ARRAS: M. l'abbé R. Lansoy, archiprêtre, *Saint-Omer.*

BAYONNE: M. l'abbé Lartigue, curé, *Lembeye.*

CAHORS: M. l'abbé Vertut, curé, *Saint-Sozy.*

DIGNE: M. le chanoine Abbes, archiprêtre, *Forcalquier.*

LANGRES: Mgr. Justin Fèvre, Protonotaire Apostolique, *Saint-Dizier.*

LYON: Le R. P. Planque, Supérieur Général de la Société des Missions Africaines, *Lyon.*

NICE: M. l'abbé Etienne Imbert, *Nice*

— M. l'abbé Et. J. Rapuc, *Pugei-Rostang.*

NIMES: M. l'abbé Souchard, curé-doyen, *Villevueve.*

— M. l'abbé Piques, chanoine honoraire, *Nîmes.*

REIMS: M. l'abbé Péchenard, curé-doyen, *Remvez.*

RENNES: M. l'abbé Guillaume Saillard, *Rennes.*

SAINT-BRIEUC: M. l'abbé Grangiens, curé-doyen, *Quintin.*

— M. l'abbé Alfred Richeux, vicaire, *Taden.*

— R. P. Louail, missionnaire en Chine, *Paris.*

TARBES: M. l'abbé Toquaine, curé, *Campistrons.*

TOURS: M. l'abbé Jean de Beaurepaire-Louvagny, *Tours.*



AGEN: M.me Luce Betton, *Port-Sainte Marie.*

AIX: M. Louis Breysse, *Saint-Marc.*

— M. Eugène Giraud, *Aix.*

AUTUN: M. Thibaudet, *Baudrières.*

BEAUVAIS: M.me la Marquise de Thuisy, *Baugy.*

CAMBRAI: M. Jules Bouchery, *Wambrechies.*

— M. Eugène Polhaye, *Wasquehal.*

— M.me Legrand, née Villers, *Merville.*

QUELQUES OBSERVATIONS IMPORTANTES

Nous invitons d'une façon toute spéciale nos chers Coopérateurs et Coopératrices ainsi que nos bienveillants lecteurs à nous communiquer toutes les Grâces et Faveurs tant spirituelles que temporelles qu'ils auraient pu obtenir par l'entremise de Marie Auxiliatrice ou dont ils auraient eu connaissance. Qu'ils mettent tout leur zèle à engager les personnes qui sont redevables de quelque bienfait à la Vierge, Secours des chrétiens, à nous en envoyer la relation afin que nous puissions l'insérer dans le Bulletin et par là promouvoir la dévotion à Marie et encourager les âmes fidèles à solliciter la protection de cette bonne Mère.

*
**

Que de chers Coopérateurs, que de zélées Coopératrices passent de la vie à l'éternité sans que nous en ayons connaissance, et il arrive alors que ces âmes d'élite ne peuvent pas bénéficier des suffrages auxquels elles ont droit en vertu de leur Règlement! Il serait cependant facile d'ofvier à cela. Pourquoi, lors du décès d'un Coopérateur ou d'une Coopératrice, la famille ou un ami ne nous enverraient-ils pas une lettre de faire-part ou une simple carte postale? cela nous permettrait d'insérer le nom du défunt ou de la défunte dans le plus prochain Bulletin. Sougeons aux avantages immenses qui en résulteront pour le repos de cette chère âme, grâce aux prières récitées, aux communions faites, aux messes dites en tous les endroits où existent un Oratoire salésien ou une Association de Coopérateurs.

*
**

Il arrive souvent que des personnes qui reçoivent le Bulletin salésien changent de résidence et négligent ou oublient de nous en avertir. Le Bulletin nous est retourné sans que souvent nous puissions nous rendre compte du motif du refus. Nous prions donc ces personnes de vouloir bien nous aviser de leur changement de domicile en nous envoyant la bande d'un Bulletin sur laquelle ils auront inscrit leur nouvelle adresse. De la sorte ils n'auront à subir aucun retard dans l'expédition et la réception de leur Bulletin mensuel.

Ouvrages de l'abbé Jamar.

- Le Mois de Marie* — Lectures pieuses pour sanctifier le Mois de Mai — Joli vol. de 320 pag. — L'Exemp. 2.00
Le Mois de Mai, consacré à la Mère de Dieu — L'Exemplaire: 1.00
Marie, Mère de Douleurs, d'après le P. Faber — L'Exemplaire broché: 0.75 — relié: 1.10.
Explication de la troisième parole de Jésus sur la Croix Voilà Votre Mère — L'Exemp.: 0.75.
Saint Joseph honoré pendant le Mois de Mars — Courtes considérations pour chacun des jours du mois de mars. — L'Exemplaire: 0.30.
Sanctus Paulus, Doctor Gentium, enarratus et illustratus juxta commentaria Cornelii a Lapide, *notulis quibusdam adjectis*, cum approbatione — L'Ex.: 1.00.

Ouvrages d'autres auteurs.

- La Sainte Communion*, par l'abbé Bernard Arato, Docteur en Théologie — L'Ex.: 0.70; franco: 0.90.
De Heilige Communie, door Bernardus Arato, Sacr. Theol. Doctor. — Vertaald naarde vierde italiaansche uitgave — Prijs: 1 frank.
Joris-Karl Huysmans — *Esquisses biographiques sur Dom Bosco*. Ouvrage de luxe — L'Exemp.: 1.50.
Dom Bosco, De Apostel der jeugd in onze XIX^e eeuw. naar het fransh, door *J. Vossen*, Priester, leeraar aan het Collegio van Sint-Trulden . . . L'Exemplaire: 1.50.
Dom Bosco, Ein Apostel der Jugend im XIX^e Jahrhundert *Eugen Mederlet*, Von Salesianischer Priester der Gesellschaft aft Dom Bosco's. Schönes Buch von 200 Seiten . . . Preis: 1.00.
Vie de Marguerite Bosco, Mère de D. Bosco, par J. B. Lemoyne, prêtre salésien. Éléphant volume de 210 pages . . . Prix: 1.50.
Vie populaire de Marguerite Bosco, Mère de D. Bosco. Brochure de 180 pages . . . Prix: 0.60.
Le Saint-Suaire de Turin par l'abbé Noguier de Malijay, prêtre de D. Bosco. Un vol. in-8^e raisin, avec de nombreuses photogravures . . . L'Exemplaire: 2.50.
Résumé des Leçons de Composition Typographique, données aux Élèves de l'École professionnelle Saint-Jean-Berchmans . . . L'Exemplaire: 0.60.
L'Harmonium Diatonique. Nouvel instrument donnant au plain-chant l'accompagnement consonnant que réclame sa nature. — Sa théorie établie en 12 questions et son appréciation appuyée sur 12 documents. — Invention du Fr. Robert Colette, S. O. C., religieux de l'abbaye du Val-Dieu (Aubel-Belgique). L'Exemplaire: 1.50.
P. François O. M. *Liber Psalmorum*, hebraïce veritati restitutus . . . L'Exemplaire: 2.00.
Kannunik Ch. Lucas, *Werkmansbelangen*, Onderhondingen met den werkman . . . Het Exemplaar; 1.00.
Un poète populaire, **Nicolas Deirecheux**, par E. Laveille, S. J. . . . L'Exemplaire: 0.75.
L'abbé François Scaloni, p. s.; *Capital et Travail*, Manuel populaire d'Économie sociale — 3^{ème} édition . . . L'Exemplaire: 2.00.
Rodolphe, un Modèle pour les enfants par *Emmy Gierhl*, suivi de *Michel Magon* par *Dom Bosco* — Sixième édition . . . L'Exemplaire: 1.25.

Brochures de propagande — Feuilles ascétiques.

- A Jésus au Très Saint Sacrement*, broché, le 100, 4.00; les 500, 10.70; le 1000, 15.50.
Cartonné, » 6.00; » 17.50; » 25.00.
Aan Jesus in zijn Allerheiligste Sakrament — Broché, le 100, 5.00; les 500, 10.00; le 1000, 15.00.
Conseils aux Jeunes Gens, par Dom Bosco, l'Exemplaire: 0.10.
Principes fondamentaux de la vraie Religion, l'Exemplaire: 0.10.
Les Six dimanches et la Neuvaine de S. Louis de Gonzague, l'Exemp.: 0.10.
Exemples de dévotion aux âmes du Purgatoire, l'Ex.: 0.15.
Scènes de la Passion, par l'auteur des *Oubliés*. Vol. in-12, relié: 0.50 . . . La douzaine: 5.00.
Deux Nouvelles, Les Diamants, l'Orphelin, l'Exemp.: . . . 0.60.
Litanies du Sacré-Cœur de Jésus, le 100 . . . 1.00.
La Ligue du Dimanche, le 100 . . . 1.50.
Neuvaine en l'honneur de Notre-Dame Auxiliatrice, le 100 . . . 1.00.
Les Quinze Promesses du Saint-Rosaire, le 100 . . . 1.50.
La Semaine sanctifiée par la dévotion à N. D. des Sept Douleurs, le 100 . . . 0.50.
Prière à Saint Joseph, le 100 . . . 0.40.